

L'IMPACT_{DES} DISCRIMINATIONS

CHEZ LES JEUNES ISSUS DE GROUPES MINORITAIRES

LETICIA

STANCHI PEREIRA DOS SANTOS

Avec le soutien

Kwandika



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

NOTE DE L'ÉDITRICE BAMKO ASBL – Kwandika 2018

Cette étude est une contribution pratique destinée aux parents, tuteurs/trices et au personnel des métiers de l'éducation et de l'antiracisme. Il est l'aboutissement de plusieurs années de recherches menées par madame Leticia Stanchi Pereira dos Santos.

Bamko-Cran Asbl, 2018.

Table des matières

Avant-propos.....	5
Introduction.....	6
Méthodologie.....	9
Objectifs	10
Population.....	11
Chapitre I- Cadre théorique.....	12
Définition du phénomène de discrimination	12
Perception de l'autre et stéréotype	12
Stéréotypes : les croyances partagées.....	13
Rencontre de l'autre et préjugés.....	15
Equation : stéréotypes + préjugés= discrimination ?	16
Chapitre II. – Discrimination	18
Définition.....	18
Formes de discriminations.....	19
Comportements interdits.....	20
Discrimination directe	20
Discrimination indirecte	21
L'injonction de discriminer	21
Le harcèlement.....	21
Chapitre III.- Impact des discriminations	24
Approche du point de vue des victimes de discrimination.....	24
La réponse du corps face à la discrimination.....	24
En bref : une protection nécessaire de l'estime de soi.....	25
Intériorisation des discriminations	26
Mécanismes de protection face aux discriminations	27
Chapitre IV- Cadre pratique.....	30

Discrimination en milieu scolaire : Une réalité à combattre	30
De l'expérience scolaire des jeunes issus de l'immigration.....	33
Le paradoxe entre l'intégration et le rejet.....	33
La question de l'orientation et de la réorientation scolaire.....	34
Chap V- Démarche éducative et l'intervention de l'éducateur spécialisé	36
Le mandat social de l'éducateur	36
L'éducateur spécialisé face aux jugements de bénéficiaires	38
Mon expérience au sein du MRAX.....	40
L'impact des discriminations sur les jeunes.... Et sur la pratique des éducateurs.....	43
De la difficulté de la posture de l'éducateur face au racisme et discrimination.....	48
Du Problème à la solution: Afro Racines, un projet de changement.	50
Conclusion	52
Remerciements.....	54
Annexes :.....	55

AVANT-PROPOS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il me semblait intéressant d'expliquer les raisons ayant motivé le choix de la question de départ : l'impact des discriminations sur les jeunes issus de groupes minoritaires et le rôle de l'éducateur spécialisé.

Cette question est le fruit d'une réflexion trouvant son origine il y a bien longtemps : le jour où je suis devenue un enfant issu de l'immigration.

Comme mon nom l'indique, je suis originaire du Brésil. Parmi les « miens », j'étais épanouie surtout à l'école malgré une situation politique, économique et familiale précaire. A 13 ans, j'ai dû quitter cela avec l'impression que l'on m'avait arrachée à mes racines. En tant que fille de l'immigration, je devais apprendre une autre langue, une autre culture, une autre cuisine et me faire de nouveaux amis. En Italie, face à ce trauma¹, la solitude et l'écriture furent mes compagnes de route malgré les encouragements de mes professeurs. Petit à petit, la dépression a pointé son nez car les quelques mots d'encouragements de certains professeurs étaient vite noyés par les humiliations, les moqueries, les intimidations, les propos et insultes racistes et xénophobes de certains élèves. L'école, lieu de socialisation par excellence pour un enfant, était devenue pour moi inconfortable et menaçante. Le corps professoral ne s'était-il pas rendu compte de la gravité de mon état psychique ?

Mon identité sociale et mon intégration dans la société n'ont pas été faciles à construire. Je suis à l'image de mon pays d'origine, le Brésil. Par conséquent, il n'était pas évident de trouver ma place. J'étais la « noire² » du groupe lorsque je me faisais des amis. En Italie je vivais dans un quartier avec une forte concentration d'immigrés italiens originaires du sud du pays, composés pour l'essentiel d'ouvriers. Certains, ne cachaient pas leur admiration de Mussolini. Chez certains de mes camarades, je n'étais pas la bienvenue et devait redoubler d'efforts pour me faire accepter sinon en tant que Leticia, du moins en tant qu'être humain car il n'était pas rare que certains des parents me fassent comprendre, par des remarques et parfois par des regards, que je n'étais pas à ma place à leur côté. Ces propos et ces regards me transperçaient le corps et le cœur comme des balles. Je les ai vécus à répétition dans le cadre scolaire.

Si l'immigration, le fait de quitter son pays pour un autre pays, n'est pas une chose facile pour les adultes, elle est encore plus difficile pour les adolescents en pleine construction identitaire, d'autant que ce choix leur est, dans la majorité des cas, imposé par les parents. L'adolescent, issu de l'immigration ou perçu comme tel, est dans l'obligation de se « reconstruire » dans un nouvel endroit. Cela peut être enrichissant car son identité sera la somme de toutes les découvertes et les rencontres qu'il va faire, mais se connaître soi-même devient un grand défi. L'insécurité que je ressentais tant à l'école qu'en dehors de celle-ci, les traitements différenciés dont j'ai pu faire l'objet en raison de mes origines ou encore de ma couleur de peau, ont créé un sentiment de révolte chez moi qui s'est transformé en colère et en haine pendant très longtemps. Mes résultats scolaires ont chuté, la fille joyeuse avait fait place à la fille colérique. Les professeurs ne se sont jamais expliqués ce changement et n'ont jamais essayé d'en découvrir l'origine. Pourtant, mon comportement était un appel à l'aide !

¹Je fais référence à la définition de Boris Cyrulnik, entendue comme Trauma, le « coup » qui signe le choc.

²Ma couleur de peau est ici une caractéristique qui me distingue et représente une frontière.

INTRODUCTION

Mes expériences sur le terrain m'ont confrontée à des situations où j'ai pu observer que pour expliquer certains comportements et attitudes, les éducateurs avaient recours à des préjugés et à des stéréotypes. Leurs discours étaient parfois tout simplement racistes. Les propos racistes, sexistes et les discriminations, pas toujours conscients, viennent mettre à mal les relations sociales et inter-groupe.

La question du rôle de l'éducateur face à ces attitudes et propos m'a semblé fondamentale pour aborder la gestion des « chocs culturels³ » dont on entend beaucoup parler lorsqu'il s'agit de diversité. Face à des actes directs ou indirects, des propos blessants et humiliants, je me rendais compte qu'en dépit de mon expérience en tant que militante antiraciste luttant contre toutes les formes de discrimination, je n'avais pas les bases professionnelles pour gérer de telles situations. J'ai eu l'impression que pour certains éducateurs, j'étais la réponse face à ces situations du fait que j'étais moi-même issue d'un groupe minoritaire confronté à des discriminations et au racisme. Pour eux, j'étais l'experte. Ce qu'ils voyaient comme une force était en même temps une faiblesse qui était un frein à mon rôle d'actrice du « changement ». La lutte contre les discriminations est-elle la chasse gardée des minorités ? Il me semble donc essentiel que chaque éducateur puisse comprendre qu'il doit intervenir face à ces situations, et s'approprie une pédagogie véritablement antiraciste.

Face à des enfants qui disent « *je n'aime pas les noirs !* » ; « *ma mère m'a dit que je ne dois pas amener un fiancé noir à la maison* », ou qui commentent un fait divers par « *mais ce sont quatre Juifs madame, ils ne servent à rien...il faut tous les fusiller...les mettre contre un mur...Juifs, sdf, et les fusiller ...il faut mettre tous les Arabes, Congolais et Brésiliens dans un avion et les tuer...même les enfants parce que ils vont grandir!* », face aux commentaires sur les Roms, les homosexuels ou les commentaires sexistes, quelle position doit adopter l'éducateur ? Que doit faire l'éducateur face à un bénéficiaire qui tient de propos discriminatoires ? Le premier réflexe serait d'adopter un discours moralisateur, mais sera-t-il productif ? Faudrait-il proposer des activités de sensibilisation durant lesquelles on déconstruira le discours sans pour autant retomber dans le discours moralisateur ? L'attention devrait-elle plutôt porter sur la « victime » pour qu'elle dépasse cet état, avec bien sûr ce doute quant à l'efficacité de la méthode et de l'adéquation des mots utilisés ?

J'ai pu faire le constat que pour certains éducateurs il n'y avait peu d'intérêt à travailler sur les préjugés, les stéréotypes, les discriminations et le racisme dans la mesure où leur projet professionnel ne les amèneraient pas à travailler dans le domaine de la « diversité⁴ ». Ces questions ne sont pourtant pas un domaine exclusif de prédilection et les éducateurs ne

³« Le choc culturel est une situation conflictuelle qui se produit entre deux individus culturellement différents placés en interaction dans une situation sociale ». Margalit Coehn-Emerique <http://www.iteco.be/ressources/concepts-grilles-d-analyse-exercices-et-jeux-dont-le-jeu-des-chaises/Le-choc-culturel>,44

⁴concept de diversité culturelle : « la diversité culturelle est perçue tantôt comme une valeur à promouvoir eu égard à la portée éthique qu'elle véhicule, tantôt comme obstacle, face à aux craintes de cette ouverture à l'altérité qu'elle revêt. » <https://blogs.mediapart.fr/zone-franche/blog/220813/le-concept-de-diversite-culturelle-et-ses-enjeux-dans-le-domaine-musical-l-epoque-contemporain>

choisissent pas toujours avec quel public ils vont être amené à travailler... Sans compter que la diversité est la caractéristique première de notre société multiculturelle.

En outre, l'éducateur est un être humain qui, en raison de sa socialisation, a également des préjugés et des stéréotypes. Être formé à ces questions serait un plus dans sa formation car comment peut-il jouer pleinement son rôle d'acteur de « changement », lors des activités de sensibilisation et de conscientisation, sans se laisser guider par des clichés, qui agissent parfois de manière inconsciente ? Ce travail de déconstruction de ses propres préjugés et stéréotypes, j'ai dû également le faire car malgré le fait que je sois issue d'un groupe minoritaire, j'avais des préjugés sur les homosexuels [bien que j'aie des amis homosexuels], sur les Albanais immigrés en Italie, sur les Roms et j'en passe.

La complexité du sujet saute aux yeux pour l'éducateur car il doit non seulement accompagner mais également ne pas être vecteur de stéréotypes et de discriminations qui peuvent être vécus comme une injustice par le public cible et, par conséquent, avoir un impact sur leur savoir-être et leur futur. L'éducateur spécialisé travaillant avec des jeunes issus de groupes minoritaires, est-il aguerri à toutes ces questions ? Est-il en mesure d'identifier une discrimination de manière objective ? Connaît-il les impacts du rejet, de l'exclusion, des commentaires ou blagues racistes, sexistes, homophobes ou encore xénophobes sur un adulte en devenir, sur ses rêves et projets ? Comprend-t-il les réactions de ces jeunes ?

Dans une société traversée par de nombreuses crises, économique ou identitaire, le repli sur soi et le rejet de l'autre apparaissent souvent comme « la » solution. Les événements tragiques qu'a connus l'Europe ces dernières années (les attentats de Charlie Hebdo, les attentats de Paris ou encore de Bruxelles) ont vu se libérer une parole xénophobe, voire raciste, à l'égard des populations d'origine étrangère⁵. Cette libération de la parole raciste mais également des actes discriminatoires à l'égard de certaines personnes en raison d'une différence, réelle ou présumée, n'est pas une chose nouvelle. Déjà en 2014, l'European Commission against Racism and Intolerance [ECRI], s'alarmait de la banalisation et de l'amplification des discours de haine, notamment sur la toile⁶. Dans ce rapport, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance estime que, même si des avancées ont été réalisées en Belgique, notamment en raison de sa législation anti-discrimination, les discriminations persistent dans notre pays que ce soit dans le domaine du logement, de l'emploi ou encore de l'accès à l'éducation. Ces discriminations, selon l'ECRI, touchent plus particulièrement les personnes originaires d'Afrique du Nord, de Turquie, d'Afrique subsaharienne et des pays de l'Est. Face à cette inquiétude, l'organe de protection des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe, prône l'éducation et la sensibilisation.

Fait social par excellence, le racisme, y compris les discriminations, est un phénomène qui a été combattu et est toujours combattu par les partisans de l'égalité de droits et de l'égalité de traitement indépendamment de l'origine nationale, de l'origine ethnique, des convictions religieuses, de la classe sociale ou du genre d'une personne. Ainsi, la question des inégalités n'est pas réservée aux seuls étrangers. En effet, on parle souvent d'inégalités de genre, pour identifier

⁵ Unia, « Rapport annuel 2015 – Le vivre ensemble mis à l'épreuve », p.5. Disponible sur : <http://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/rapport-annuel-2015-le-vivre-ensemble-mis-a-lepreuve>

⁶ Rapport de l'écri sur la Belgique <http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Belgium/BEL-CbC-V-2014-001-FRE.pdf>

les différences de traitements entre hommes et femmes, ou encore de classe, pour identifier les différences de traitements qui s'opèrent en raison de l'origine sociale d'une personne. Ayant fait mon stage au MRAX, Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie, c'est de façon délibérée que j'aborderai les seules discriminations fondées sur une prétendue « race », sur des critères dits « raciaux ».

Je parle en tant qu'éducateur, on l'aura compris. L'éducateur-accompagnateur spécialisé est, selon l'article 1^{er} de la loi sur le statut de l'éducateur, « *une personne qui [...] favorise la mise en œuvre de méthodes et de techniques spécifiques, le développement personnel, la maturation sociale et l'autonomie des personnes qu'il accompagne ou qu'il éduque*⁷ ». Dans « les carnets de l'éducateur » l'une des « missions » de l'éducateur est *de dénoncer les inégalités, d'intervenir particulièrement là où il y a souffrance et marginalité. Travailleur social, l'éducateur « s'occupe de cohésion sociale, d'intégration ou de réintégration des membres marginalisés [...]». Il questionne la tension entre exclusion et participation à la vie en société, et intervient à partir d'elles et sur elles*⁸. Face à nos missions, en abordant l'impact des discriminations sur les jeunes issus de groupe minoritaires et en faisant nôtre la pédagogie antiraciste, comment l'éducateur spécialisé, en agissant à titre préventif par l'éducation et la sensibilisation, peut-il restaurer l'estime de soi de ces jeunes victimes de préjugés et de stéréotypes au quotidien ? En d'autres termes, comment les accompagner dans leurs processus de construction du « soi-même » ?

⁷ Loi relative au statut d'éducateur-accompagnateur spécialisé du 29 avril 1994, M.B., 20 avril 1996, p 9412. Disponible sur : http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1994042934&table_name=loi

⁸ Jehan Wacquez, « Les fondamentaux – le noyau dur du métier d'éducateur », p.21 in « Le carnet de l'éducateur. Exploration de la profession ».

Méthodologie

Afin de réaliser ce travail, de manière presque intuitive, je me suis appuyée sur la méthodologie qualitative qui est cette « *méthode de recherche intéressée par le sens et l'observation d'un phénomène social en milieu naturel*⁹ ».

Ce travail est le résultat d'une recherche méticuleuse qui a demandé beaucoup d'énergie, des réflexions et de recul pour être la plus objective possible. Il a fallu plus de trois ans de formation sans compter les observations, les animations, les groupes de travail, les lectures, les témoignages, les conférences, les tables rondes et diverses rencontres informelles. Il me fallait comprendre la mécanique raciste et ses conséquences pour pouvoir m'appropriier le sujet.

En absence de cadre théorique belge pouvant m'enseigner la gestion de faits de discriminations et du racisme en milieu social, pour mieux m'orienter dans ma démarche, j'ai entamé des recherches sociologiques, anthropologiques, pédagogiques, psychologiques, neuropsychologiques, philosophiques et historiques. Je me suis également mise à la recherche des expériences menées par d'autres pays, comme le Brésil, les États Unis, la Suisse, le Royaume-Uni, l'Italie, la France et le Canada.

J'ai également organisé un « focus groupe¹⁰ » avec des éducateurs spécialisés en vue de « *collecter des opinions, des croyances et des attitudes concernant* » le racisme et les discriminations.

Enfin, mon cadre théorique est nourri des écrits de Marie Rose Moro¹¹, Ferdinand Ezémbé¹², Margalit Cohen-Emerique¹³, François Dubet¹⁴. J'y reviendrai.

⁹ Recherche qualitative, définition disponible sur http://www.carede.org/IMG/pdf/RECHERCHE_QUALITATIVE.pdf

¹⁰ Eric-Normand Thibeault, « A propos de la méthodologie des entretiens de groupe focalisés ». Disponible sur <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article58>

¹¹ Pédopsychiatre, psychanalyste, chef de file de l'ethnopsychanalyse et de la psychiatrie transculturelle en France, psychiatrie au sein de L'ONG Médecins sans Frontières, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris Descartes, chef de service de la Maison de Solen-Maison des adolescents de Cochin (Paris) et du service de psychologie de l'enfant et de l'adolescent à l'Hôpital Avicenne de Bobigny en France. Elle a publié de nombreux livres notamment *Enfants de l'immigration et une chance pour l'école et grandir en situation transculturelle*.

¹² Docteur en psychologie de l'université Paris-Nanterre, directeur de l'association des psychologues africains « Afrique Conseils » installé à Paris. Spécialisé dans les médiations interculturelles, il est enseignant à l'université de Strasbourg et a publié *Adolescents noirs en France - des jeunes en quête d'identité*.

¹³ Psychologue clinicien de formation, professeur universitaire ayant enseigné à Montréal, Milan et à Paris. Elle a également participé à une commission du Conseil de L'Europe sur le thème « interagir dans la diversité pour la cohésion sociale ».

¹⁴ Sociologue et professeur universitaire est spécialiste des inégalités surtout dans le contexte scolaire ;

Objectifs

Les objectifs que je me suis donnés sont complexes et ambitieux. Complexe car cette étude se veut être un signal quant à la manière dont on appréhende nos relations avec autrui, nous avons tendance à oublier que nous avons tous une histoire différente, un parcours de vie qui nous définit et qui forge notre caractère et notre personnalité. Les jeunes issus de groupes minoritaires peuvent avoir tendance à cacher des blessures liées à leur couleur de peau, leur religion, leur origine, leur statut dans la société. Ces blessures sont souvent les conséquences d'une discrimination vécue dès les premiers moments de socialisation, de contact avec le monde extérieur.

Ce travail est aussi ambitieux. D'abord parce que mon souhait, est que les travailleurs sociaux, notamment, les éducateurs spécialisés, puissent eux-mêmes déconstruire les clichés qu'ils peuvent avoir à l'égard de certaines populations, afin de se reconstruire en tant qu'acteur du changement social dans une perspective inclusive. Il s'agit de comprendre que notre façon de voir et d'interpréter le monde peut, parfois, blesser notre bénéficiaire au point de bloquer la relation d'aide.

Ambitieux, ensuite, car le sujet choisi est parfois considéré comme tabou. Ne pas parler du racisme et des discriminations reviendrait à nier leurs existences. Or, en tant qu'éducateur, travailleur du social, ces thématiques et/ou problématiques peuvent surgir à n'importe quel moment et peu importe l'endroit. C'est un problème de société et il faut en parler pour reconstruire le dialogue et ne pas appliquer la politique de l'autruche. Pour être à l'aise dans ces discussions, sans avoir l'impression d'être jugé ou encore d'être attaqué, l'éducateur doit être outillé.

Population

L'impact des discriminations sur les jeunes issus de groupes minoritaires est la question centrale de cette étude et va permettre de questionner le rôle de l'éducateur spécialisé face à un public vulnérabilisé par les discriminations dont il peut faire l'objet.

Par groupes minoritaires je fais référence à la jeunesse issue de l'immigration, de la deuxième et de la troisième génération. Au départ, ne maîtrisant pas la pédagogie antiraciste, il m'était difficile de pouvoir rencontrer mon public cible, à savoir les jeunes de 15 à 18 ans. En effet, la crainte de créer un malaise chez ces jeunes et de provoquer des réactions inattendues, que je n'aurais pas été en mesure de gérer, m'a conduit à reconsidérer mon angle d'approche.

J'avais beaucoup d'appréhension sur le « comment » recueillir des informations sur les jeunes. L'expérience de discriminations est quelque chose de très délicat et ne peut être abordé avec légèreté dans le cadre d'un processus de recherche sans suivi adéquat. Je m'inquiétais de réveiller des émotions que je ne pourrais pas gérer sans une aide professionnelle. Les expériences de la discrimination peuvent provoquer des traumatismes et laisser des traces. Pourtant lorsque j'ai fait mon stage au MRAX, j'ai pu rencontrer de jeunes étudiants en secondaire, haute école et universités, entre 17 et 28 ans, issus de la deuxième ou troisième génération, originaires d'Afrique subsaharienne, du Maghreb ou de la Turquie. J'avais l'impression que ces jeunes choisissaient le MRAX parce que ils se sentaient, en quelque sorte, représentés même si certains disaient que c'était par défaut puisqu'ils n'étaient acceptés dans d'autres lieux de stage. La plupart de nos conversations étaient informelles et c'est alors que sortaient des récits de vie, les plus douloureux liés à leur « être ». Les récits de ces jeunes montraient qu'ils avaient déjà vécu de nombreuses discriminations, les études aussi¹⁵, et surtout que le système scolaire belge est discriminatoire. Le service juridique du MRAX recevait également des plaintes d'étudiants qui racontaient avoir été discriminés par leurs professeurs et ils demandaient de l'aide au MRAX face à des discriminations pouvant affecter leurs cotations et entraîner un échec.

Même si le contenu de cette étude s'applique aux jeunes issues de l'immigration, l'énoncé plus large du titre permet d'attirer l'attention de toute personne issue de groupes minoritaires qui subit un traitement inégalitaire en raison de « *la prétendue race, entendu comme couleur de peau, origine sociale, nationalité et origine ethnique, leur orientation sexuelle, leur âge, leur caractéristiques physiques et génétiques, le sexe, leur état civil, leur naissance, leur ascendance, leur fortune, leur langue, leur état de santé, leur handicap, convictions politiques, convictions philosophiques, convictions religieuses et convictions syndicales*¹⁶ ».

Je tiens à préciser que je me sens solidaire de toutes les personnes et groupes subissant des discriminations, mais qu'il ne m'a pas été possible de prendre en compte tous les critères. J'espère que cette étude pourra inspirer de futurs éducateurs et d'autres professionnels dans le social à aborder le thème des discriminations, sous d'autres angles en lien avec leurs parcours et formations.

¹⁵Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions de l'inégalité sociale ?

¹⁶ Les critères protégés: centre interfédéral pour l'égalité des chances: <http://www.ediv.be/site/fr/content/les-criteres-protectes>

CHAPITRE I- CADRE THÉORIQUE

Définition du phénomène de discrimination

Afin de permettre une meilleure compréhension de la question des discriminations, une définition préalable de la notion et de son mécanisme doit être faite. Le professeur en anthropologie à l'Université de São Paulo, Kabengele Munanga, dans son interview sur le thème de Relações Étnico-Raciais [Relations Ethno-raciales] affirme que [traduit par moi]« nous avons tous la perception de la différence entre « nous » et les « autres », entre les membres de notre groupe et les membres des autres groupes ». Il poursuit en énonçant que « c'est à partir de notre perception de la différence que se créent les préjugés, les discriminations et les idéologies¹⁷ ». Selon cette théorie, en langage simplifié, cela reviendrait à dire que lors de nos contacts, de nos rencontres avec « l'autre », nous serons, donc, presque mécaniquement poussés à nous questionner sur cet autre et nous faire nos propres idées sur cet autre en le préjugant.

Cette analyse du discours du professeur Munanga nous indique que l'on ne peut parler de différence de traitement [discrimination] sans aborder la question des préjugés et des stéréotypes. Par conséquent, ce sont ces trois concepts qui feront l'objet du présent chapitre.

Perception de l'autre et stéréotype

« Sans cesse l'homme cherche à expliquer, à comprendre, à organiser la perception qu'il a de son environnement, il élabore son explication de la réalité, recherche le pourquoi des événements, des comportements. Il s'efforce de maîtriser son environnement par la connaissance qu'il s'en forge »¹⁸. L'individu utilise, afin de mieux appréhender le monde qui l'entoure, « une activité mentale de comparaison et de catégorisation »¹⁹. D'après les spécialistes des pensées, des sentiments et des comportements humains, catégoriser signifie ranger des personnes et des choses « en fonction de l'idée qu'ils posséderaient la même nature ²⁰ », sous certaines étiquettes, dans certaines catégories dans le but de mieux les reconnaître.

Des études en psychologie sociale²¹ ont eu recours au concept de catégorisation pour étudier les relations sociales [les rencontres avec l'autre] afin de montrer comment, dans ses relations, l'homme classe les individus et comment la catégorisation opère comme un filtre. Ces études ont relevé que²² :

1. La *simplification de la réalité* est nécessaire pour que s'opère la catégorisation. Cette simplification est possible grâce à deux actions complémentaires : « *accentuation des ressemblances entre les éléments d'une même catégorie et des différences entre les catégories*²³ ».

¹⁷ Interview Relações Étnico-Raciais <https://www.youtube.com/watch?v=7FxJOLf6HCA&t=2s>

¹⁸ Guillaume Gronier, « Catégorisation et stéréotypes en psychologie sociale », <http://www.guillaumegronier.com/cv/resources/Cours/Cours-Categorisations-Gronier.pdf>

¹⁹ <https://www.psychologie-sociale.com/index.php/fr/theories/categorisation/5-categorisation-stereotypes-et-prejuges>

²⁰ *Ibidem*

²¹ Edith Salès-Wuillemin, « La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale », Paris, DUNOD, p.11-12, <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00596051/document>

²² *Ibidem*

²³ *Ibidem*

2. Différents critères peuvent être utilisés comme points de comparaison pour trouver une ressemblance ou une différence entre les sujets. Par exemple, avoir recours à des critères tels que les valeurs, la culture et les croyances pour identifier une personne comme appartenant ou non à mon groupe. On pourrait également avoir recours à des critères anodins comme la couleur des yeux, des cheveux.
3. Que ce soit le contenu des catégories ou leur organisation, l'instabilité est une caractéristique non négligeable dans la mesure où les stéréotypes sont le résultat de la perception. Ainsi, « *selon la situation, et particulièrement le but à atteindre, l'objet pourra être placé dans une catégorie ou dans une autre, parce que la lecture de la situation change*²⁴ ». Il s'agit de *réorganisation catégorielle*. Appliquer à l'homme, la catégorisation conduit à justifier les catégories en leur donnant « *plus qu'une existence, une essence* ». Ainsi, on classe les personnes et les choses « *en fonction de l'idée qu'ils posséderaient la même nature* ».

Stéréotypes : les croyances partagées

Les stéréotypes sont « *des images dans nos têtes [...] des catégories descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus*²⁵ ». C'est ainsi que Walter Lippmann, écrivain et journaliste américain, rendu célèbre pour avoir été le premier à utiliser l'expression « *fabrique du consentement*²⁶ », définissait en 1922 « *l'ensemble des croyances [que l'on peut avoir] à l'égard d'un groupe social*²⁷ ». A l'origine, le terme stéréotype était utilisé dans le monde de l'imprimerie où il désigne « *l'image qui à partir d'un ensemble de caractères fixe permet de répéter l'impression* »²⁸.

Par analogie, Lippmann voulait mettre en lumière, en donnant au terme une dimension socio-psychologique, le caractère figé de la vision que nous avons du monde qui nous entoure et des groupes sociaux. Ainsi, au lieu de répliquer aux informations transmises par le monde extérieur, nous renvoyons une image du monde *plus ou moins créée par l'homme lui-même*. Autrement dit, *les stéréotypes "impriment" un schéma prédéterminé aux données de nos sens avant même que nous n'ayons pu les traiter*. Nous recevons tellement d'informations de notre environnement que nos sens sont incapables de tous les traiter au même moment. La simplification des données est alors nécessaire pour faire face. Souvent faux, ces schémas de pensée ne sont pas obligatoirement nocifs car ils résultent du *fonctionnement normal* de l'individu. Comme le souligne Lippmann, « *le besoin d'économiser l'attention est tellement inévitable que l'abandon des stéréotypes en faveur d'une approche totalement innocente de l'expérience serait un appauvrissement de la vie humaine* ».

L'évaluation de l'individu, non pas en référence à ses caractéristiques propres mais par rapport à son groupe d'appartenance²⁹, tributaire de l'époque, de l'histoire et de la culture, évolue avec le

²⁴ *Ibidem*

²⁵ Walter Lippmann, « Public opinion », 1922 <http://wps.pearsoncustom.com/wps/media/objects/2429/2487430/pdfs/lippmann.pdf>
²⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Walter_Lippmann

²⁷ Walter Lippmann, « Public opinion », <http://wps.pearsoncustom.com/wps/media/objects/2429/2487430/pdfs/lippmann.pdf>

²⁸ https://www.scienceshumaines.com/les-stereotypes_fr_3267.html

²⁹ Richard Y. Bourhis et Jacques-Philippe Leyens, « Stéréotypes, discriminations et relations intergroupes », Mardaga, Sprimont,

temps et le contexte. David J. Schneider, psychologue américain et bien d'autres avant lui, estime que le stéréotype est un *produit social* en ce sens que cette perception de l'autre est généralement *socialement partagée*. Les stéréotypes sont le fruit de relations sociales qu'un groupe entretient avec un autre groupe. Ils sont véhiculés par l'environnement social, que ce soit la famille, le cercle d'amis, les médias ou encore la société.

Ce qui caractérise donc le stéréotype, c'est sa *dimension consensuelle*³⁰. A titre d'exemple, bien souvent un homosexuel sera représenté comme un homme avec des manières efféminées, une lesbienne sera représentée par une femme aux attitudes et aux traits masculins ou encore une ville d'Afrique sera représentée par des cases avec des noirs comme personnages centraux de la scène ou encore lorsque l'on entend le mot « attentat », on pense à une personne de confession musulmane.

Pour que cette représentation de l'autre soit possible, il faut au préalable que l'on possède « *une - ou plusieurs- théorie(s) sur ce qui fonde un groupe et sur ce qui le différencie des autres groupes et permet de le concevoir comme une entité clairement identifiée*³¹ ». En bref, il faut déjà avoir certaines croyances par rapport à l'ensemble des membres du groupe cible. Le stéréotype, selon Georges Schadron, peut aussi bien être le fruit « *de l'observation [biaisée ou non] d'une réalité que de la tendance à attribuer à un groupe une image qui justifie son sort* »³².

Catégoriser et classer des individus ou des choses est une étape majeure de la construction de l'identité sociale. Cela permet à un individu de reconnaître « *de manière pertinente un individu par les statuts, les codes, les attributs qu'il partage avec les autres membres des groupes auxquels il appartient ou souhaiterait appartenir. Ces groupes correspondent aux différentes catégories sociales dans lesquelles les individus peuvent se ranger en fonction notamment de leur sexe, de leur âge, de leur métier, de leur statut dans la famille, de leur localisation géographique, de leur nationalité, de leur ethnie, etc.* ».

Des études ont démontré que les stéréotypes se déclencheraient de façon *quasi automatique*³³. Il s'agit, en effet, de croyances apprises très tôt par un individu: certaines études tendent à montrer que vers 6-8 ans, l'essentiel est acquis. Ces stéréotypes apparaissent comme des tendances spontanées à « *sur-inclure et sur-généraliser* ».

Trois fonctions sociales³⁴, liées au contenu, ont été accordées aux stéréotypes par Tajfel, psychologue sociale, réputée pour ses études sur l'identité sociale³⁵. Premièrement, selon Tajfel, les stéréotypes ont une **fonction de causalité sociale**. Par cette fonction, le stéréotype intervient pour permettre de saisir des faits sociaux ou non sociaux par « *l'identification d'un groupe qui est perçu comme responsable de ces événements* ». Ensuite, les stéréotypes ont également une **fonction de justification sociale**. L'objet de cette fonction est la construction d'un « *stéréotype spécifique d'un groupe dans le but de justifier les actions commises à l'égard de ce groupe* ». Par-là,

1996

³⁰ Jacques-Philippe LEYENS, « Stéréotypes et cognition sociale », 1999

³¹ Georges Schadron, « De la naissance du stéréotype à son internalisation », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 10-11 | décembre 2006, mis en ligne le 15 décembre 2006, consulté le 30 septembre 2016. <http://urmis.revues.org/220>

³² Ibidem.

³³ David Bourguignon, Donatienne Desmette, Vincent Yzerbyt, Ginette Herman, « Activation du stéréotype, performance intellectuelle et intentions d'action: Le cas des personnes sans emploi », *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 2006, n°4, p.125, https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/adsr/documents/bourguignon_et_al_2007.pdf

³⁴ Frédérique Austin, « La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner », <http://www.prejuges-stereotypes.net/espaceDocumentaire/autinIdentiteSociale.pdf>

³⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_Tajfel

on va justifier une action commise à l'encontre d'un groupe autre que celui auquel on appartient. Enfin, les stéréotypes ont une **fonction de différenciation sociale** qui consiste à établir *une identité sociale positive* à l'égard de notre groupe par *l'accentuation des différences* entre les groupes en vue de *préserver ou de créer une distinction positive d'un groupe social sur d'autres groupes sociaux*.

Lorsqu'on aborde la question des stéréotypes, on parle non seulement du contenu mais également du **processus de stéréotypisation**, c'est-à-dire le, « *processus individuel par lequel se forment des stéréotypes et qui revient à considérer les individus membres d'un groupe comme interchangeables*³⁶ ». Ces croyances sont donc étendues à l'ensemble des membres du groupe.

Les développements qui précèdent auraient pu être résumés en un paragraphe mais il me semblait important de m'étendre sur le sujet. En bref, retenons que « *les stéréotypes sont des représentations ou des images collectives énonçant des généralisations et des simplifications au sujet de caractéristiques attribuées à certains groupes (notamment ethniques). Ils se manifestent par des associations automatiques, à travers des expressions véhiculées par le langage, par l'éducation, les médias et les institutions. Ils sont connus de tous, et nous les véhiculons parfois à notre insu*³⁷ ».

Rencontre de l'autre et préjugés

Souvent identifié comme la « *correspondance attitudinale du stéréotype*³⁸ », le préjugé est défini comme une *attitude négative*, une propension qui pousserait certaines personnes à adopter une attitude discriminante envers certains groupes sociaux et leurs membres. En 1987, Fischer, professeur honoraire de psychologie sociale à l'université de Lorraine, donnait une définition plus précise du phénomène. Selon ce spécialiste de la psychologie de la santé, le préjugé est « *une attitude de l'individu comportant une dimension évaluative, souvent négative, à l'égard de types de personnes ou de groupes, en fonction de sa propre appartenance sociale*³⁹ ». L'auteur affirme que le préjugé est un comportement acquis dont l'objectif est d'établir une différenciation sociale. Le préjugé est donc une discrimination. C'est la rencontre entre une attitude, une opinion et une valeur qui mène à adopter un certain comportement. Selon certains, les préjugés sont le produit de la socialisation, plus particulièrement la socialisation liée au milieu parental par celle que fournit le milieu parental⁴⁰.

³⁶ Edith Salès-Wuillemin, « La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale », Paris, DUNOD, p.11-12, <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00596051/document>

³⁷ Pédagogie de l'antiracisme, aspects théoriques et supports pratiques, pag 9.

³⁸ Edith Salès-Wuillemin, « La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale », Paris, DUNOD, p.11-12, <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00596051/document>

³⁹ Gustavo -Nicolas. Fischer, Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Paris, DUNOD, 1987, p.104.

⁴⁰ Régis DERICQUEBOURG, « Stigmates, préjugés, discrimination dans une perspective psychosociale », <http://www.regis-dericquebourg.com/2009/05/24/stigmates-prejuges-discrimination-dans-une-perspective-psychosociale/#13bis>

Au regard des études menées sur les préjugés, les auteurs en ont dégagés plusieurs caractéristiques⁴¹ :

1. La *dimension évaluative* du comportement. Les préjugés ne peuvent pas être neutres car ils répondent à une réaction affective : « *ils traduisent une acceptation ou au contraire un rejet de la cible du préjugé*⁴² ». Un employeur pourrait, par exemple, refuser d'embaucher une mère célibataire en préjugant que cette dernière s'absenterait beaucoup pour s'occuper de ses enfants malades.
2. Les préjugés mettent en présence une *source* et une *cible*, c'est-à-dire *des individus définis* [à partir de] *leur appartenance à un groupe donné*. Le canal de transmission de ces préjugés est le *relais social* de telle sorte que ces derniers peuvent être répandus abstraction faite d'une compréhension objective de la *cible*, en l'absence de tout contact direct avec cette dernière. A titre d'exemple, citons le paradoxe souligné par Mathilde Damgé, journaliste au *Monde*, à propos du score élevé du Front National dans les zones à faible concentration d'immigration⁴³.
3. Le préjugé ne peut être compris sans prendre en compte les caractéristiques spécifiques du contexte social, c'est-à-dire « *des relations (sociologiques, historiques, économiques, ...)* existant entre le groupe qui en est porteur et le groupe qui en est l'objet⁴⁴ ». Dans son rapport annuel, le centre interfédéral pour l'égalité des chances [UNIA] pointe l'augmentation des actes islamophobes. Ces actes, se traduisant par des insultes ou des agressions physiques, trouvent leurs origines, notamment, dans « *la succession des attentats*⁴⁵ ».

Equation : stéréotypes + préjugés= discrimination ?

Nous nous comportons à l'égard d'autrui en fonction des « images » que l'on a de lui. Incontestablement, la plupart de ces images sont des stéréotypes, qui renvoient à notre appartenance à un groupe. Reposant le plus souvent sur des idées sans lien avec la réalité objective, on ne peut dissocier les stéréotypes des préjugés. Comme mentionné ci-dessus, le préjugé est la *correspondance attitudinale du stéréotype*.

Contrairement aux préjugés, les stéréotypes ne sont pas nécessairement négatifs. En effet, ils peuvent consister en des croyances positives et négatives au sujet de divers groupes. Par exemple, les noirs courent très vite [stéréotype positif] mais ils ne savent pas nager [stéréotype négatif]. Là où les stéréotypes commencent à poser problème, c'est lorsqu'ils sont faux et qu'ils sont indifférents « *aux changements même quand des informations les contredisent* ». A titre

⁴¹ Edith Salès-Wuillemin, « La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale », Paris, DUNOD, p.16, <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00596051/document>

⁴² *ibidem*

⁴³ Mathilde Damgé, « Présidentielle : le vote FN est-il concentré dans des zones avec peu d'immigrés ? », http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/05/10/presidentielle-le-vote-fn-est-il-concentre-dans-des-zones-avec-peu-d-immigres_5125715_4355770.html

⁴⁴ Edith Salès-Wuillemin, « La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale », Paris, DUNOD, p.16, <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00596051/document>

⁴⁵ Sebastien Georis, « L'islamophobie augmente en Belgique », https://www.rtbf.be/info/societe/detail_l-islamophobie-augmente-en-belgique?id=9364768

d'exemple, une personne qui pense que les blancs ne savent pas danser alors qu'il aura devant lui le champion du monde de telle danse qui est blanc. Notons également que, très souvent le recours aux stéréotypes conduit à des jugements erronés, *car trop réducteurs*⁴⁶.

Les préjugés et les stéréotypes touchent à tous les domaines de la vie en société et affectent des situations où, de manière souvent inconsciente, nous prenons des décisions, avec une *certitude naïve*⁴⁷, irrationnelle. L'image négative (stéréotype) que l'on a des membres d'un groupe social peut engendrer un comportement discriminant. En 1986, selon John F. Dovidio et Samuel L. Gaertner⁴⁸, respectivement professeur en psychologie à l'Université de Yale et professeur en psychologie sociale à l'Université du Delaware, la discrimination consiste à décrire négativement le comportement de l'ensemble des individus appartenant à un autre groupe que le sien. Le plus souvent, nous avons à l'égard des membres de ce groupe des préjugés et, par ce comportement négatif, nous entretenons nos préjugés.

Incontestablement, il existe un lien entre les stéréotypes, les préjugés et la discrimination. Toutefois, si ces notions sont interdépendantes, si les attitudes discriminatoires peuvent, comme on le verra plus bas, maintenir l'existence des stéréotypes et des préjugés, comme le font remarquer Monique Eckmann, sociologue suisse, et Miryam Eser Davolio, docteur en sciences de l'éducation, « *les stéréotypes et les préjugés, même s'ils font indéniablement partie du racisme, ne suffisent pas à eux seuls à le définir, ni à en décrire les effets*⁴⁹ ».

Une fois compris comment fonctionnent les préjugés et les stéréotypes, on est plus en mesure de les détecter et de les déconstruire à titre préventif. Comment nos croyances [stéréotypes] impactent notre attitude [préjugé] le plus souvent de manière négative. Ainsi, par des stéréotypes identifiant les femmes comme le sexe faible, certains métiers difficiles, considérés comme des métiers pour les hommes, leur sont refusés : par exemple, mécanicien. Notre société considère qu'un garçon doit être fort, qu'il ne peut pleurer au risque d'être considéré comme une « chochette ». Il suffit simplement d'allumer notre télévision et de regarder les publicités pour voir les stéréotypes et les préjugés véhiculés par les média dits « main Stream ».

⁴⁶ Edith Salès-Wuillemin, « La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale », Paris, DUNOD, p.16, <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00596051/document>

⁴⁷ John F. Dovidio et Samuel L. Gaertner, "Aversive racism", <http://www.psych.purdue.edu/~willia55/392F-'06/Dovidio&Gaertner.pdf>

⁴⁸ John F. Dovidio et Samuel L. Gaertner, "Aversive racism", <http://www.psych.purdue.edu/~willia55/392F-'06/Dovidio&Gaertner.pdf>

⁴⁹ Monique Eckmann et Miryam Eser Davolio, « Pédagogie de l'antiracisme », ies éditions, 2002, Genève, p.9

CHAPITRE II. – DISCRIMINATION

Définition

Dans la section précédente, nous nous sommes attardés sur les origines de la discrimination, sans jamais donner une définition de cette notion. Certains diront qu'il n'est pas nécessaire de la traduire car tout le monde en connaît le sens.

Dans le sens courant, discriminer signifie distinguer. Le dictionnaire « Larousse » nous apprend que la discrimination correspond à « *l'action de séparer, de distinguer deux ou plusieurs êtres ou choses à partir de certains critères ou caractères distinctifs* ⁵⁰ ». Dans un second sens, la discrimination est également le « *fait de distinguer et de traiter différemment (le plus souvent plus mal) quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne* ».

Dans le langage juridique, la discrimination est « *la situation qui se produit lorsque [...] une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre personne ne l'est, ne l'a été ou ne le serait dans une situation comparable [...]* ⁵¹ » sans que cela ne puisse être justifié. Contrairement au langage courant, la législation anti-discrimination belge fait une différence entre la discrimination et la distinction. Pour le monde juridique, « *la discrimination est une différence injustifiée de traitement pratiquée aux dépens d'une personne ou d'un groupe de personnes* ⁵² ». A contrario, la distinction est une différence de traitement qui peut être justifiée. C'est l'exemple du cinéaste qui fait passer un casting pour son film sur Blanche-Neige. Ce dernier pourra refuser que le rôle principal soit tenu par des actrices noires ou des hommes sans que cela ne soit perçu comme une discrimination car Blanche-Neige est, comme son nom l'indique, une femme blanche. Il s'agira alors d'une distinction.

Le traitement différencié repose sur ce que la loi appelle les « critères protégés ⁵³ ». Ainsi, une personne peut être traitée moins favorablement qu'une autre personne en raison de « *la nationalité, une prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique* ⁵⁴ » mais également en raison de « *l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la conviction syndicale, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique, l'origine sociale* ⁵⁵ ».

⁵⁰ Dictionnaire de Français Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discrimination/25877>

⁵¹ Article 4 de la Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, M.B., 30 mai 2007, p.29016. Disponible sur http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2007051035&table_name=loi

⁵² http://www.ciao.ch/f/racismes/infos/8b0982f3f15e887a4dff4b2aa0a348e/5_discrimination/

⁵³ Article 4 de la Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, M.B., 30 mai 2007, p.29016. Disponible sur http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2007051035&table_name=loi

⁵⁴ Article 4, 4° de la Loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie, M.B., 8 août 1981, p.9928. http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1981073035&table_name=loi

⁵⁵ Article 4 de la Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, M.B., 30 mai 2007, p.29016. Disponible sur http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2007051035&table_name=loi

Formes de discriminations

La discrimination peut être le fait d'un individu mais également de l'État ou encore du système. Fred L. Pincus, professeur émérite en sociologie à l'Université du Maryland Baltimore County, identifie, dans son texte « Discrimination comes in many forms⁵⁶ », les 3 formes que peut prendre la discrimination: individuel, institutionnelle et systémique.

Selon David J. Schneider, psychologue américain, la **discrimination individuelle** est un « *comportement désigné pour rejeter ou faire souffrir les gens d'un groupe particulier, simplement sur base de leur adhésion à ce groupe*⁵⁷ ». Par une discrimination individuelle on peut exprimer une préférence par rapport à une personne. Ainsi, en indiquant une préférence pour une gynécologue femme, j'exclus de facto les gynécologues hommes. Là où cela pourrait poser problème c'est lorsque mon comportement, en plus d'exclure l'autre, me pousse à refuser d'aider l'autre en raison de son origine, de sa couleur de peau, de son genre, de son handicap ou encore de sa conviction religieuse ou philosophique.

La **discrimination institutionnelle**, est tout à fait différente de la discrimination individuelle car elle se réfère aux politiques des institutions. Elle résulte « *du fonctionnement même de l'institution qui place tout le monde sur un pied d'égalité et fait comme si tous bénéficiaient des mêmes dispositions. Or, des inégalités viennent de facto contredire ce traitement égalitaire formel [...]* ». En 2015, Rights International Espagne adresse un courrier au Rapporteur spécial de l'ONU afin de l'alerter de l'augmentation de la discrimination institutionnelle contre les communautés musulmanes et arabes depuis les attentats de Paris. Le rapport met en lumière tout particulièrement « *le harcèlement de la police à laquelle ces communautés (ou des individus qui ont l'air tout simplement « arabe ») sont soumis et souligne certaines déclarations faites par des fonctionnaires qui stigmatisent ces groupes et pourraient encourager une augmentation des attitudes islamophobes parmi le grand public*⁵⁸ ».

Enfin, la **discrimination systémique**, résulte de la « *reconnaissance de l'existence de déséquilibre socioéconomiques ou d'inégalités sociales qui sont historiquement constitués. Les discriminations systémiques sont donc constituées par les processus qui produisent et reproduisent les places sociales inégalitaires en fonction de l'appartenance à une « classe », une « race » ou un « sexe », cette appartenance pouvant être réelle ou supposée*⁵⁹ ». C'est donc la conséquence d'un « *ordre établi* » qui découle de « *pratiques neutres*⁶⁰ ». On peut penser à l'écart salarial entre les hommes et les femmes: Bien que le principe soit « à travail égal, salaire égal », on constate qu'il y a une différence salariale malgré des lois visant à garantir l'égalité de traitement entre les sexes⁶¹. Aujourd'hui, pour un même travail, le salaire horaire d'une femme est 9% inférieur à celui d'un homme⁶².

⁵⁶ Fred L. Pincus, « Discrimination comes in many forms; individual, institutional and structural », <https://media.lanecce.edu/users/martinezp/250%20CRG/Discrim.pdf>

⁵⁷ David J. Schneider, « The psychology of stereotyping. London: Guilford Press», 2004, p.291.

⁵⁸ <http://www.liberties.eu/fr/news/discrimination-institutionnelle-augmente-en-espagne>

⁵⁹ Collectif Manouchian, Saïd Bouamama, Jessy Cormont, Yvon Fotia, « Dictionnaire des dominations », *Syllepse*, avril 2012.,

⁶⁰ http://www.ces.gouv.qc.ca/equite-salariale/equite_012.asp

⁶¹ SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, « Egalité femmes-hommes : l'écart salarial », <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=8486>

⁶² SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, « l'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique – Rapport 2015 », p.6.

Comportements interdits

En sanctionnant les discriminations, la loi définit également les comportements qu'elle incrimine à savoir la discrimination directe, la discrimination indirecte, le harcèlement et l'injonction à discriminer.

Discrimination directe

La **discrimination directe** correspond tout simplement à la définition de la discrimination : « *la situation qui se produit lorsque sur la base de l'un des critères protégés, une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre personne ne l'est, ne l'a été ou ne le serait dans une situation comparable* ». En d'autres termes, la discrimination directe consiste en « *un acte direct, intentionnellement discriminatoire d'un individu ou d'un groupe d'individu*⁶³ ». Ce comportement requiert qu'il y ait une personne qui discrimine [discriminant] et une personne qui est discriminée [discriminé] dans une situation de rapport de domination, c'est-à-dire que le « *discriminant possède le pouvoir de discriminer* ».

Selon Saïd Bouamama, Jessy Cormont, Yvon Fotia, tous trois sociologues et auteurs du livre « Dictionnaire des dominations », le fondement de la discrimination directe peut être une motivation raciste, « *un racisme-idéologique ou un racisme-préjugé, une intention de produire une inégalité de traitement*⁶⁴ ». Sans trop rentrer dans les détails, le racisme est, selon Albert Memmi, écrivain et essayiste franco-tunisien⁶⁵, « *la valorisation, généralisée et définitive, de différences, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier une agression ou un privilège*⁶⁶ ». L'auteur a analysé le mécanisme du racisme et en a dégagé trois éléments intimement liés, en ce sens que pris indépendamment, on ne pourrait parler de racisme :

- La **catégorisation**, c'est-à-dire mettre en lumière des différences ;
- La **hiérarchisation**, c'est-à-dire valoriser ces différences ;
- Le **traitement discriminatoire ou violence**, c'est-à-dire utiliser la différence contre quelqu'un en vue d'en profiter.

En refusant sciemment l'accès à un service ou à un bien en raison de l'un des critères protégés, un individu commet une discrimination directe⁶⁷. Ce serait le cas du propriétaire qui dans l'annonce « à Louer » indiquerait « étrangers s'abstenir » ou encore « pour femme seule ».

<http://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/83%20-%20Rapport%20Ecart%20salarial%202015.pdf>

⁶³ Collectif Manouchian, Saïd Bouamama, Jessy Cormont, Yvon Fotia, « Dictionnaire des dominations », *Syllepse*, avril 2012.,

⁶⁴ *ibidem*

⁶⁵ Biographie Albert Memmi https://fr.wikipedia.org/wiki/Albert_Memmi

⁶⁶ Albert Memmi, « Le racisme », Paris, Gallimard, 1994, p.194

⁶⁷ Adecco discrimination à l'embauche
<http://www.lesoir.be/archive/recup%3A%252F802731%252Farticle%252Féconomie%252F2015-02-23%252Fadeco-condamne-pour-discrimination-l-embauche>

Discrimination indirecte

La **discrimination indirecte**, quant à elle, vise « *la situation qui se produit lorsqu'une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre est susceptible d'entraîner, par rapport à d'autres personnes, un désavantage particulier pour des personnes caractérisées par l'un des critères protégés*⁶⁸ ». Cette disposition ayant pour effet indirect de discriminer.

A la différence de la discrimination directe, la discrimination indirecte n'est pas intentionnelle, c'est-à-dire que « *on ne peut pas mettre en évidence une intentionnalité basée sur un racisme-idéologique ou un racisme-préjugé*⁶⁹ ». A titre d'exemple, les règlements d'ordre intérieur des écoles qui interdisent le port de tout couvre-chef dans l'établissement. Si cette disposition est en apparence neutre car elle vise tous les élèves de l'établissement, elle a pour conséquence indirecte la discrimination des filles qui portent le foulard pour des raisons religieuses.

L'injonction de discriminer

Enfin, le législateur condamne également le comportement qui consiste à imposer à une autre personne de pratiquer une discrimination à l'encontre d'une personne, d'un groupe, d'une communauté ou l'un de leurs membres⁷⁰. Sera poursuivi et condamné pour injonction à la discrimination, le propriétaire qui demande à l'agence immobilière chargée de trouver des locataires d'écarter les candidats locataires qui bénéficient de l'aide de CPAS. Le propriétaire sera poursuivi pour injonction à discriminer sur base du critère protégé de la fortune.

Le harcèlement

Parmi les comportements pouvant avoir pour mobile les critères dits « raciaux », la loi du 30 juillet 1980 et la loi du 10 mai 2007 identifient le harcèlement, à savoir le « *comportement indésirable qui est lié à l'un des critères protégés et qui a pour effet de porter atteinte à la dignité de la personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant* ». Pourrait entrer dans cette catégorie, l'employeur qui de manière répétée, humilie un de ses employés en raison de son genre. Parce que c'est une femme, l'employeur, que ce soit devant les autres employés ou lorsqu'ils sont seuls, tient des propos sexistes à l'égard de son employée: « tu pourrais arrêter de penser comme une blonde ! », « j'ai confié la gestion de ce dossier à x car il est trop complexe pour être traité par une femme ».

La notion harcèlement a fait l'objet de nombreuses études dans divers domaines. Ainsi, en santé mentale, le terme fait référence au domaine militaire. En effet, harceler un « ennemi », « c'est

⁶⁸ Article 4, 4° de la Loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie, M.B., 8 août 1981, p.9928. http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1981073035&table_name=loi

⁶⁹ Collectif Manouchian, Saïd Bouamama, Jessy Cormont, Yvon Fotia, « Dictionnaire des dominations », *Syllepse*, avril 2012.

⁷⁰ <http://www.diversite.be/la-loi-anti-discrimination-du-10-mai-2007>

tenter de l'affaiblir ou de le décourager par de petites attaques répétées⁷¹». Pourrait-on faire un raccourci en disant que, dans le domaine des discriminations, l'autre est perçu comme un ennemi qu'il faut affaiblir ? Dans le domaine de la psychologie, on perçoit le harcèlement comme une sorte «*de maltraitance ou de violence qui se traduit par des comportements visant à détruire autrui de manière répétitive et progressive. Il se manifeste par des paroles, des gestes ou des conduites qui blessent et mènent la personne victime à perdre confiance en elle-même.*» Les comportements caractéristiques du harcèlement peuvent prendre différentes formes : «*le mépris, les humiliations, les brimades, la mise à l'écart*⁷²».

L'impact du harcèlement sur la victime est tel que différentes législations, outre les lois précitées, condamnent ce comportement. C'est le cas dans le domaine du travail où l'on retrouve une loi du 4 août 1996 sur le bien-être des travailleurs dans l'exécution de son travail qui sanctionne le harcèlement sur le lieu de travail. Cette loi a été modifiée par les lois du 11 juin 2002 et du 10 janvier 2007⁷³.

De manière générale, le harcèlement survient en présence d'une situation de domination. Dans cette optique, le harcèlement peut survenir dans n'importe quel lieu de socialisation et peut être le fait d'un individu [par exemple, patron, partenaire] ou d'un groupe [collègues, voisins, etc.] à l'égard d'un autre individu ou groupe d'individu considéré comme étant le plus faible. L'école est donc un lieu idéal de production de harcèlement.

En 2015, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé la plate-forme « harcèlement à l'école » que vise à offrir des ressources et des informations pour les équipes éducatives, les parents et les élèves afin de les sensibiliser à ce phénomène. Selon, la plateforme⁷⁴, le harcèlement à l'école peut prendre des formes «*verbales [insultes, moqueries, rumeurs...], corporelles [pousser, pincer, contraindre à certaines actions], matérielles [vols, cacher des objets, racket], relationnelles [rejet, exclusion (quand un élève arrive, tout le monde s'en va)]*» ou encore «*électroniques*». Dans cette hypothèse, on parle de «*cyber harcèlement*», c'est-à-dire de harcèlement «*via sms ou les réseaux sociaux (par ex. poster, sans l'accord de la personne, des textes à caractère humiliant, des photos...)*». Le harcèlement est un comportement intentionnel qui se caractérise par la répétition des actes et l'inégalité relationnelle. En effet, il se distingue des autres faits de violences par ces trois caractéristiques :

- *L'intention de nuire : l'agresseur a l'intention délibérée de nuire même si la plupart du temps il prétendra qu'il s'agit simplement d'un jeu ;*
- *La répétition : il s'agit d'une agression qui perdure à long terme, à caractère répétitif ;*
- *La disproportion des forces : il a lieu dans le cadre d'une relation dominant/dominé, la victime ayant des difficultés à se défendre*⁷⁵.

⁷¹ Plateforme santé mentale: <http://www.plateformepsylux.be/troubles-et-maladies/harcelement/>

⁷² Ibidem

⁷³ <http://www.plateformepsylux.be/troubles-et-maladies/harcelement/>

⁷⁴ <http://www.enseignement.be/index.php?page=27579&navi=4213>

⁷⁵ *IBIDEM*

Bien que de prime abord, il peut sembler qu'il n'y a aucune différence entre le harcèlement « raciste » et le harcèlement « racial », au Canada, des institutions spécialisées dans le domaine juridique et psychologique différencient les deux concepts en donnant une définition précise de chacune des notions en prenant pour lieu d'étude le domaine du travail⁷⁶.

Selon ces experts, il y a harcèlement raciste « *lorsqu'une personne ou un groupe de personnes ne cesse d'utiliser des propos, des comportements ou des pratiques axés sur l'intolérance à l'égard de la « race » d'un ou d'une collègue : la couleur de sa peau, son origine, sa culture, sa langue ou sa religion* ». A titre d'exemple, « *faire des plaisanteries, insinuations, commentaires humiliants et remarques de mauvais goût à caractère raciste ou encore critiquer et faire preuve d'intolérance envers ce qui rend la victime différente : son accent, ses vêtements, sa coiffure, ses coutumes, ses croyances* ». Le harcèlement racial, quant à lui, prend appui de votre « race » pour « *faire de mauvaises plaisanteries à caractère racial, vous ridiculise ou vous insulte en raison de votre identité raciale ou montre des bandes dessinées ou des images dégradantes pour les membres d'un groupe particulier, dans un lieu de travail, une école ou un logement ou vous insulte en raison de votre race, votre couleur, votre citoyenneté, votre lieu d'origine, votre ascendance, votre origine ethnique ou vos croyances* ». Bien que la différence semble minime, il semblerait que le harcèlement raciste se baserait sur un critère général alors que le harcèlement racial prend appui sur un critère spécifique.

Le monde anglo-saxon qui s'est beaucoup penché sur le harcèlement sur le lieu de travail nous offre des pistes nous permettant de détecter le harcèlement racial⁷⁷. Des outils spécifiques ont été développés à destination des jeunes, surtout les étudiants, leurs permettant de repérer le harcèlement et d'agir⁷⁸. Il était nécessaire d'avoir de tels outils car les personnes qui font face au harcèlement, enfants comme adultes, ne parlent pas facilement de cela⁷⁹. Des comportements tels que le « *repli sur soi* », « *une brusque phobie scolaire, de maux physiques imprécis (« maux de ventre ou maux de tête »), d'insomnies, de cauchemars, d'une perte d'appétit* », sont des indices permettant de dire qu'un enfant est victime d'harcèlement à l'école. Pour les adultes, « *des symptômes qui évoquent un stress chronique et qui prennent une allure dépressive : humeur perturbée, perte du goût de vivre, manque d'énergie, perte de l'estime de soi, troubles du sommeil...* », sont des conséquences du harcèlement.

A partir de ces études il semble opportun faire, dans notre société, une distinction entre *harcèlement et harcèlement « raciste » ou « discriminatoire*».

⁷⁶ <http://www.prevention-violence.com/fr/int-112.asp>

⁷⁷ <http://lifehacker.com/what-to-do-if-your-child-is-experiencing-racist-bullyin-1788843727>

⁷⁸ <https://www.childline.org.uk/info-advice/bullying-abuse-safety/types-bullying/racial-bullying/>
<http://www.bullying.co.uk/advice-for-parents/what-to-do-about-racist-bullying/>

⁷⁹ <http://www.platformepsylux.be/troubles-et-maladies/harcelement/>

CHAPITRE III.- IMPACT DES DISCRIMINATIONS

Approche du point de vue des victimes de discrimination

La réponse du corps face à la discrimination

Le paragraphe précédent nous a permis de dresser un tableau, bien que non exhaustif, des conséquences du harcèlement, qui peuvent être une forme de discrimination. Ainsi, troubles du sommeil, irritabilité, repli sur soi, anxiété, colère, déprime, etc., mais aussi troubles liés à l'anxiété et/ou au stress (tels que les maux de ventre ou de l'eczéma) peuvent se produire dans toutes les situations où une personne est victime d'un traitement différencié en raison d'un critère tel que ses origines, son genre, sa religion, sa langue, etc... En ce qui concerne notre formation, les équipes éducatives peuvent, quant à elles, constater « *une diminution des résultats scolaires, un absentéisme, des troubles du comportement (tels que les crises de colère), une attitude provocante ou, à l'inverse, un repli sur soi* ».

Pour qu'il y ait un changement du comportement de l'individu il faut que ce genre d'agressions se répètent. C'est la répétition de faits qui va développer les premiers symptômes.

Il n'est pas rare que l'équipe pédagogique estime d'un élève est « difficile », il ne veut pas apprendre et s'exclut des autres élèves. Mais « *lorsque les jeunes n'ont pas de références culturelles positives et ne se reconnaissent pas dans le milieu scolaire ou social, ils peuvent se sentir mis à l'écart ou exclus* » « *craignent le personnel scolaire ou se sentent trahis par ce dernier* » car aucune réponse, solution ou réaction n'a été apportée, trouvée ou attendue face à l'injustice dont il fait face. Il ne faut pas oublier l'importance de notre rôle et de nos missions, en tant qu'acteur du changement car nos réactions, nos réponses, nos non-réactions ou non-réponses peuvent jouer un « rôle positif dans l'épanouissement des élèves ». « *En développant un esprit critique et une compréhension approfondie de l'impact du racisme* », nous, futurs éducateurs spécialisés, saurons « *encadrer [nos bénéficiaires] à l'aide de moyens efficaces et assurer leur bien-être et leur plein épanouissement dans la collectivité* ».

Nombreux sont les pays, étant donnée l'importance de la question, à s'être attelés à traiter les questions de racisme et de discrimination dans le contexte scolaire afin d'éveiller l'équipe pédagogique à la problématique des conséquences néfastes sur l'individu. La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario au Canada a développé un projet « Bien-être @ l'école » financé par le ministère de l'éducation⁸⁰. Ce projet aborde les thèmes du racisme, du sexisme et de l'homophobie et offre des formations. Dans ce cadre a été abordé le sujet de « l'impact du racisme » : Selon la fédération, « *comme toute autre forme de discrimination, le racisme freine la participation sociale, économique et culturelle des personnes qui le subissent. Cette expérience entraîne des impacts négatifs sur la santé, le niveau de vie et le bien-être des personnes qui en sont victimes* ».

⁸⁰ <https://www.bienetrealecole.ca/modules-de-formation/equite-et-education-inclusive/comprendre-le-sexisme-le-racisme-et-lhomophobie/racisme/impacts-et-indicateurs-du-racisme>

Différents constats ont été posés par la Fédération⁸¹ :

- « le racisme en milieu scolaire a des effets néfastes sur le développement social des jeunes et suscite un questionnement douloureux sur l'identité et le sens d'appartenance. Ces élèves risquent de vivre l'impact néfaste de stéréotypes qui font en sorte qu'on les étiquette. Or, ces préjugés à leur égard ne font qu'aggraver leur situation et contribuent davantage à leur victimisation » ;
- Chez les jeunes qui ont eu des expériences de racisme, il peut engendrer un sentiment de détresse, de rejet, de dévalorisation, de marginalisation, de doutes, d'insécurité, de méfiance, de haine et de violence contre soi et contre autrui, ainsi qu'une dépression et une estime de soi fracturée. En bout de ligne, il conduit à l'isolement. Les expériences de racisme entraînent une désillusion totale, surtout au sujet du sentiment d'appartenance au milieu scolaire. Ces expériences poussent certains jeunes à décrocher de l'école et de la société en général ;

En bref : une protection nécessaire de l'estime de soi

Lorsqu'on aborde la question des discriminations, on la traite le plus souvent sous l'angle de l'auteur de la discrimination, la victime de l'acte étant le plus souvent oubliée. Si les comportements discriminatoires sont réprimés, c'est parce qu'ils constituent une violation du principe d'égalité. Selon ce principe, tous les hommes sont égaux. L'inégalité résultant de la discrimination implique donc qu'une autre personne en est la cible. Elle la vit en conséquence comme une injustice.

Dans « Social stigma and self-esteem: The self protective properties of stigma. Psychological Review⁸² », Crocker et Major, psychologues sociaux, mettaient en lumière le caractère nocif des préjugés et des discriminations pour les personnes qui en sont victimes. La difficulté d'accès à certains emplois, à certains droits ou encore à certains lieux, est la partie visible de l'iceberg qu'est la discrimination. Pour les auteurs, en plus de rendre difficile l'accès à certaines ressources, la discrimination impacte également le bien-être physique et psychologique des victimes. Les discriminés adoptent alors certaines stratégies pour protéger l'« estime de soi ».

Bien que cette question soit l'objet de la prochaine section, abordons déjà ici la stratégie de protection de l'estime de soi qu'est le concept de « victimisation ». Selon Crocker, Major et Steele, ce « sentiment excessif et exagéré d'être une victime⁸³ », trouve son origine dans la stigmatisation dont les membres du groupe minoritaire dont ils font parties sont la cible. La stigmatisation est « une action ou une parole qui transforme une caractéristique, un comportement, une déficience, une incapacité ou un handicap d'une personne en une marque négative ou d'infériorité. Elle est, en général, la conséquence d'une désinformation et de l'existence de stéréotypes sur un sujet

⁸¹ *Ibidem*

⁸² Crocker, J., et Major, B. (1989). Social stigma and self-esteem: The self protective properties of stigma. Psychological Review, 96(4), 608-630.

⁸³ <http://www.docteurcliv.com/encyclopedie/victimisation.aspx>

*donné*⁸⁴ ». En stigmatisant, on dévalorise les membres d'un groupe du seul fait qu'ils appartiennent à ce groupe⁸⁵. Marqués au fer rouge, les membres du groupe stigmatisés, victimes réelles d'une injustice, pensent être porteurs d'une particularité, d'un signe distinctif qui leur assigne une identité sociale. Cette identité sociale est a priori négative car l'individu a vécu des épisodes de rejet et de dépréciation.

La discrimination peut donc impacter la victime et entraîner des conséquences émotionnelles et psychologiques graves à court ou/et en long terme sur la victime mais va également avoir des conséquences sur les relations que les personnes stigmatisées⁸⁶ vont avoir notamment sur leurs performances scolaires.

Intériorisation des discriminations

La discrimination comporte donc deux facettes. L'une plus visible que constituent les obstacles à l'obtention des mêmes droits que les autres, et un autre invisible qui renvoie à la dimension psychologique voire psychique.

Dans « Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations », François Dubet, sociologue français, affirme que la discrimination, « *expérience totale* », empiète sur toute l'existence de la personne discriminée. En effet, tous les domaines de sa vie sont envahis par la discrimination, lui faisant perdre toute subjectivité dans ses rapports avec les autres. Avec son équipe, Dubet, a dégagé trois modalités de l'expérience discriminatoire :

1. *La colère* ; rencontrée chez les jeunes hommes dont la vie a été marquée par le ghetto ;
2. *L'écrasement et la destruction de soi* : le sujet ne parvient pas à résister à la discrimination et aux stigmates qui l'anéantissent ;
3. *La réclusion* : l'individu cache aux autres et à lui-même ce qu'il est, afin de se protéger des risques de discriminations et de stigmatisation qui le menacent⁸⁷ ;

Ces modalités peuvent être vues comme la partie visible du mal qui ronge les personnes de l'intérieur. Cette étude, à laquelle s'ajoutent les cours de psychologie, de psychologie sociale et de psychopathologie, m'a poussée à faire un état des lieux de ma vie et des personnes que j'ai pu rencontrer pour examiner si les hypothèses qui y sont dégagées se vérifient. Nombreuses personnes dans mon entourage avaient développé des troubles mentaux. Il y a plus d'une dizaine d'années, afin d'améliorer mon anglais, je lisais une revue afro-américaine qui abordait l'histoire, la politique, la culturelle, la famille mais également la question de la santé chez les Afro-américains.

⁸⁴ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Stigmatiser.htm>

⁸⁵ Crocker, J., Major, B., et Steele, C. (1998). Social stigma. In D.T. Gilbert, S. Fiske & G. Lindzey (Eds), Handbook of social psychology (4ème ed., Vol. 2, pp 504-553). New-York: McGraw-Hill.

⁸⁶ *ibidem*

⁸⁷ Pourquoi moi, expérience des discriminations, de François Dubet, Olivier Cousin, Eric Macé, Sandrine Rui pag 19-20

Je ne comprenais pas pourquoi lorsqu'elle abordait la question de la santé, cette revue insistait sur la sensibilisation du dépistage du diabète.

Quel lien peut avoir le diabète et les discriminations ? Je l'ai compris en 2007 alors que j'étais étudiante à l'Université de São Paulo. Lors de ce cours, j'ai appris que la population noire, surtout les descendants d'esclave en Amérique, avaient plus de chances de développer des maladies cardiovasculaires, de l'hypertension, du diabète ou encore faire un AVC. De manière un peu vulgarisée, j'apprenais que certains traumatismes pouvaient se transmettre aux générations suivantes. Il s'agit tout simplement de la transmission intergénérationnelle des traumatismes qui *« se fait au travers de récits clairs et de rituels définis donnant lieu à des phénomènes observables entre les générations en contact, dans l'ici et maintenant. La transmission intergénérationnelle traverse le temps dans les deux sens, elle se vit dans l'interaction présente. Ces phénomènes peuvent être conscients mais sont en grande partie inconscients et non questionnés par la famille⁸⁸»*. Le Docteur Joy De Gruy⁸⁹, chercheuse afro-américaine et écrivain, a développé la théorie « du syndrome du traumatisme post esclavage » [Post traumatic Slave Syndrome].

Rachel Yehuda, professeur en psychiatrie et neuroscience, révèle, dans la revue Biological Psychiatry⁹⁰, que, au niveau biologique, le stress se transmet génétiquement. Le traumatisme, par l'effet du stress, peut donc également se transmettre chez les humains. Ce qui est intéressant dans cet article est que la démonstration peut s'appliquer à toute personne victime de traumatisme et pas seulement aux descendants d'esclaves ou de colonisés.

Mécanismes de protection face aux discriminations

Face à ces discriminations, comme nous l'avons évoqué précédemment, les victimes vont développer des mécanismes de défense. Sarah Van Doosselaere, Sophie Pinilla et Dimitri Verdonck ont mené une enquête empirique sur le phénomène de l'intériorisation des discriminations éditée par la fondation Roi Baudouin⁹¹. L'intériorisation des discriminations amène *« les personnes visées à avoir des doutes réels sur leurs capacités, leurs compétences et leur place dans la société. Cette angoisse d'infériorité peut également amener les personnes concernées à ne pas suffisamment exploiter les opportunités qui se présentent, et à développer une identité de victime. Cette dernière peut amener les personnes à acquérir une attitude plutôt passive, qui tend à rejeter la faute sur autrui en cas d'échec, et, par exemple, à se sentir victime de discrimination même si celle-ci ne se produit pas »*.

⁸⁸ Lutte Jennifer, Paul Christelle, Barnabé Sophie Buisseret Adeline, « Transmission intergénérationnelle – Transmission transgénérationnelle », <http://www.systemique.be/spip/spip.php?article806>

⁸⁹ <http://joydegruy.com/>

⁹⁰ http://www.huffingtonpost.fr/2015/08/26/shoah-traumatisme-genetique_n_8041978.html;

<http://www.slate.fr/story/105883/traumatisme-holocauste-transmet-genetiquement>;

http://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/06/23/la-shoah-un-traumatisme-hereditaire_4443865_1650684.html

⁹¹ Sarah Van Doosselaere, Sophie Pinilla et Dimitri Verdonck, « L'auto discrimination : un obstacle supplémentaire dans la quête d'un emploi pour les jeunes issus de l'immigration », p.26. https://www.kbs-frb.be/fr/~media/.../3374_POD_AutoDiscrimination_final-FR.pdf

Cette étude aborde le concept de « **menace du stéréotype** ». D'après la théorie de la menace du stéréotype ou de la prophétie auto-réalisatrice, « *la diffusion de stéréotypes négatifs sur un groupe social crée la menace, pour les membres de ce groupe, d'être jugés et traités en fonction de ces stéréotypes et donc de les renforcer. Ainsi, cette pression psychologique entraînerait une diminution de la qualité de leur performance. Il suffirait à ces personnes d'être conscientes de l'existence d'un stéréotype, même sans y croire, pour se sentir menacées*⁹² ». Les victimes de discrimination, selon les auteurs, n'ont pas vraiment de doutes quant à leurs aptitudes mais la « peur » de confirmer les stéréotypes entraîne une diminution des performances. Ainsi, à cause de la menace du stéréotype, la personne passe beaucoup trop de temps à réfléchir sur ses prouesses. Ce qui trouble la concentration. La dévalorisation des performances causées par les stéréotypes négatifs la distrait et, par conséquent, diminue la qualité des résultats. La menace du stéréotype peut également avoir pour conséquence de « *pousser les personnes à fournir un effort insuffisant en raison du faible niveau d'attente de résultat dû à la force du stéréotype*⁹³ ».

Pour se protéger de la menace du stéréotype, les personnes victimes de discriminations vont adopter une conduite les poussant à « *attribuer leurs mauvaises performances à des facteurs externes plutôt qu'à des caractéristiques individuelles* ». Cette stratégie renvoie au concept d'**auto-handicap** qui est un « *mécanisme utilisé par certaines personnes afin d'extérioriser la cause de leur échec, et d'intérioriser la cause de leur réussite*⁹⁴ ». Les inégalités sociales, comme le souligne le professeur Kabengele Munanga, font parties de l'histoire de l'humanité. En effet, selon lui, toute société développe ses propres formes d'inégalités pour mieux diviser. Les sociétés modernes sont en quelque sorte divisées en classe, entre les riches et pauvres. Ces classes sont imprégnées de préjugés et de sentiments de supériorité et infériorité, et cela qui va conduire à victimiser ceux qui sont considérés inférieurs⁹⁵.

Le phénomène de « victimisation », dans le sens de « *sentiment excessif et exagéré d'être une victime*⁹⁶ », est une conséquence parmi d'autres en ce qui concerne l'impact des discriminations. Le caractère, l'état psychologique et émotionnel déterminent également la manière dont une personne va réagir face à une situation de discrimination ou face à des discriminations répétées. Le parcours de vie jouera également un rôle primordial dans l'« être » de la personne. Certaines personnes nieront être victimes ou avoir été victimes de discriminations. Cette négation est également une des composantes de l'intériorisation, un mécanisme de protection de l'estime de soi.

⁹² Sarah Van Doosselaere, Sophie Pinilla et Dimitri Verdonck, « L'auto discrimination : un obstacle supplémentaire dans la quête d'un emploi pour les jeunes issus de l'immigration », p.27. https://www.kbs-frb.be/fr/~media/.../3374_POD_AutoDiscrimination_final-FR.pdf

⁹³ Sarah Van Doosselaere, Sophie Pinilla et Dimitri Verdonck, « L'auto discrimination : un obstacle supplémentaire dans la quête d'un emploi pour les jeunes issus de l'immigration », p.28. https://www.kbs-frb.be/fr/~media/.../3374_POD_AutoDiscrimination_final-FR.pdf

⁹⁴ JONES, E. et BERGLAS, S., « Control of attribution about self through self-handicapping strategies : The appeal of alcohol and the role of under achievement », *Personality and Social Psychology Bulletin*,., p. 200

⁹⁵ Kabenguele Munanga

⁹⁶ <http://www.docteurcliv.com/encyclopedie/victimisation.aspx>

Toutefois, ce phénomène est beaucoup moins mis sur le devant de la scène en comparaison à la « victimisation ». Il n'est pas rare d'entre que « x se plaint trop...il voit du racisme partout ». Si cette phrase peut servir à certains pour écarter l'argument du racisme, x est en situation de détresse et cette lecture de la situation est, sûrement, le fruit d'expériences passées de discriminations. Le laisser avec ses « démons » conduiraient à l'abandonner. Si je peux comprendre cette théorie de la « victimisation », je m'en méfie car elle pourrait servir pour discréditer tout discours visant à dénoncer le racisme et les discriminations. Un peu à l'image, de Bart De Wever, président de la NVA et bourgmestre d'Anvers, qui déclarait que le « *racisme était une notion "relative" et trop souvent invoqué comme excuse pour un échec personnel, surtout auprès de certains groupes de population, comme la communauté marocaine*⁹⁷ ». Si nous pouvons avoir l'impression qu'une personne exagère les choses, « il n'y a pas de fumée sans feu », car ce qu'il a pu vivre dans le passé a laissé des traces. Il est donc de notre devoir d'écouter cette personne afin de comprendre son malaise, son mal être et l'aider à le surmonter, et dans certains cas l'aider à dissiper des malentendus ou une mauvaise lecture de la situation. Mais pour cela, on doit faire table rase de nos préjugés afin de se mettre à la place de l'autre, comprendre, et ou, tout simplement, entendre ses arguments.

⁹⁷ RTBF info, « Bart De Wever : « Nous avons autorisé la mauvaise sorte de migrants en masse », https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_bart-de-wever-nous-avons-autorise-la-mauvaise-sort-de-migrants-en-masse?id=8938955

CHAPITRE IV- CADRE PRATIQUE

Discrimination en milieu scolaire : Une réalité à combattre

En 2014, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique [OCDE] a mené une étude, intitulée le Programme Internationale pour le Suivi des Acquis des élèves [PISA]⁹⁸, « *dans le but de faciliter une comparaison internationale des performances des élèves âgés de 15 ans, quelque soit leur avancement dans leur scolarité* ». Cette étude a révélé qu'il fallait compter la Belgique parmi les pays où l'enseignement est le plus inégalitaire. L'origine sociale des élèves déterminerait leurs chances de réussite scolaire⁹⁹.

Les résultats de cette étude pour la Belgique ont fait l'objet d'une analyse par Nico Hirtt, professeur et membre fondateur de « Appel pour une école démocratique » [APED]. Selon l'auteur de l'article, disponible sur le site de *Lire et écrire*, l'inégalité sociale ne se marque pas seulement dans les performances des élèves mais également dans les taux de retard scolaire et dans l'orientation des élèves. En Belgique francophone, 60% des élèves de 15 ans appartenant au premier quartile socio-économique (les 25% les plus pauvres) ont déjà redoublé au moins une année scolaire. Au quatrième quartile, ce pourcentage tombe à 24%. Ce sont surtout les catégories sociales les plus pauvres qui sont les victimes de cette politique du redoublement.

Une grande partie de la population et des enseignants continuent, cependant, à croire envers et contre tout qu'une bonne école est une école où l'on double et qui produit un certain taux d'échec. Selon certains professeurs, la cause de l'échec est due à une mauvaise volonté de travailler ou à une incapacité de compréhension. Pourtant, « *cette théorie des dons et cette idéologie méritocratique sont tellement présentes dans les conceptions dominantes sur la réussite scolaire que, sans doute, nul d'entre nous n'y échappe totalement. Et pourtant, comment expliquer que les 'dons' ('bosse des maths', 'esprit théorique', 'sens artistique'...) ou le 'goût de l'effort' se répartissent si inégalement selon les classes sociales ? Certains spécialistes américains de l'intelligence ont tenté d'apporter une caution théorique à ce discours banal : ils notent d'abord que les personnes intelligentes et travailleuses réussissent en moyenne mieux dans la vie que les autres* »¹⁰⁰. Dans son analyse, Nico Hirtt rajoute que les enfants de professeurs ont de bonnes performances parce qu'ils ont plus de chance d'être suivis par des précepteurs privés à la maison et que les parents sont plus souvent présents à la maison quand leur enfant rentre de l'école. Ceci permet que l'enfant soit bien suivi dans ses démarches.

⁹⁸ <http://www.oecd.org/pisa/publications/>

⁹⁹ http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2009/pourquoi_sommes_nous_les_champions_de_l_inegalite.pdf

¹⁰⁰ http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2009/pourquoi_sommes_nous_les_champions_de_l_inegalite.pdf

L'APED¹⁰¹ souligne, dans son analyse du système éducatif belge, des éléments qui peuvent être intéressants pour notre sujet. Dans cette étude, l'Appel pour une école démocratique soulignait que le système éducatif en Flandre est celui où l'écart entre les élèves belgo-belge et les élèves issus de l'immigration est le plus important, « *même à origine sociale identique* ». Les performances scolaires sont également plus liées au niveau d'étude des parents dans le nord du pays qu'au sud. Pour l'APED, « *ces inégalités sociales ou liées à l'immigration sont avant tout le résultat de puissants mécanismes de ségrégation* ». Ainsi, on apprend que la Fédération Wallonie-Bruxelles fait partie, avec la France, des systèmes éducatifs comptant le plus grand pourcentage d'élèves en écoles ségréguatives (ghettos de riches et ghettos de pauvres). Or, à lui seul, ce taux de polarisation sociale des écoles, explique 52% de la variance des pays ouest-européens en matière d'inégalité sociale des performances. En Flandre, la polarisation sociale des écoles est plus faible qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles mais elle concerne au premier chef les enfants issus de l'immigration. Un élève migrant de deuxième génération a presque cinq fois plus de chances de fréquenter une école « pauvre » qu'une école « riche ». Ce rapport est le plus élevé d'Europe et contribue grandement — sans doute davantage que la langue — à expliquer les mauvaises performances scolaires de ces élèves.

Quatre formes de ségrégation, c'est-à-dire « *le processus par lequel une distance sociale est imposée à un groupe du fait de sa race, de son sexe, de sa position sociale ou de sa religion, par rapport aux autres groupes d'une collectivité*¹⁰² », existent dans notre système éducatif¹⁰³ :

- La **filiarisation** qui « *consiste à diviser précocement les élèves en filières d'enseignement, souvent hiérarchisées* » ;
- Le **redoublement** contribue, quant à lui, « *à placer une partie des élèves dans une situation qui entérine et rend définitif leur retard dans une ou plusieurs matières* » ;
- La **séparation de l'enseignement en réseaux distincts**. Cela a pour conséquence que les réseaux distincts ont « *leurs propres modes de fonctionnement, leurs programmes, leurs pratiques pédagogiques, leurs traditions de recrutement, etc.* » ;
- La **polarisation sociale des écoles**, « *qui confine une partie plus ou moins importante des publics les plus pauvres (ou les plus riches) dans des établissements à forte concentration sociale*.

Ces formes de ségrégations peuvent expliquer les écarts avec les autres pays et conduisent à identifier 3 systèmes éducatifs : les systèmes « équitables » avec peu de ségrégation et (par conséquent) peu d'inégalité sociale des performances (Islande, Norvège, Finlande, Suède); les systèmes « inéquitables » avec un fort indice de ségrégation et un fort indice d'inégalité sociale des performances (France, FWB et Flandre) ; enfin, le groupe intermédiaire comprenant les autres pays/systèmes.

¹⁰¹<http://www.skolo.org/2014/01/29/pisa-france-et-belgique-champions-de-linegalite/>

¹⁰² Dictionnaire Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s%C3%A9gr%C3%A9gation/71832>

¹⁰³ Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions de l'inégalité sociale ? Pag 32 http://www.skolo.org/CM/wp-content/uploads/2014/01/dossier_pisa_fr.pdf

Les élèves issus de l'immigration sont-ils responsables de ces mauvais résultats ? Il faut les séparer en deux catégories. Les élèves «immigrés de première génération», qui sont les élèves nés à l'étranger, de parents étrangers et les élèves « immigrés de seconde génération » nés dans le pays où ils sont scolarisés, mais de parents nés à l'étranger. Tous les autres élèves sont qualifiés d'« autochtones¹⁰⁴ ».

Si les « immigrés de la première génération » peuvent présenter certaines lacunes en raison notamment d'une « *maîtrise encore insuffisante de la langue d'enseignement et/ou d'un parcours scolaire mal adapté par rapport au programme qu'ils doivent suivre aujourd'hui* », pour les « immigrés de la deuxième génération », les arguments invoqués ci-dessus ne peuvent tenir car ils ont effectué toute leur scolarité en Belgique et on ne peut invoquer l'argument de méconnaissance de la langue. Ils devraient, comme l'indique l'enquête PISA, avoir les mêmes chances que les « autochtones ».

Dans les écoles de la Communauté française de Belgique, les enfants issus de l'immigration affichent des performances très proches de celles de leurs condisciples autochtones de même origine sociale. En revanche, en Flandre, on constate un écart d'environ 50 points. En d'autres mots, il existe en Flandre des mécanismes de discrimination éducative spécifiquement liés à l'origine étrangère, à la culture, à l'ethnie... mécanismes qui viennent s'ajouter aux inégalités d'origine sociale.

En conclusion, « *avec ou sans immigrés, nos systèmes d'enseignement sont toujours, socialement, les plus inégalitaires¹⁰⁵* ». Le système belge peut donc être considéré comme un système ségrégationniste et, donc, inégalitaire. Or, « *les grandes inégalités sociales observées au niveau des performances des élèves sont liées, pour une part importante, aux mécanismes de ségrégation de ces élèves, c'est-à-dire à l'ensemble des mécanismes qui, particulièrement en Belgique et en France, séparent les élèves selon leurs capacités (réelles ou supposées), selon leur origine sociale, leur religion, leur origine nationale, etc.¹⁰⁶* ».

¹⁰⁴ Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions de l'inégalité sociale ? page 22
http://www.skolo.org/CM/wp-content/uploads/2014/01/dossier_pisa_fr.pdf

¹⁰⁵ Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions de l'inégalité sociale ? Pag 23 -31
http://www.skolo.org/CM/wp-content/uploads/2014/01/dossier_pisa_fr.pdf

¹⁰⁶ Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions de l'inégalité sociale ? Pag 23 -31
http://www.skolo.org/CM/wp-content/uploads/2014/01/dossier_pisa_fr.pdf

De l'expérience scolaire des jeunes issus de l'immigration

Le paradoxe entre l'intégration et le rejet

Aborder la question des discriminations dont les jeunes issus de l'immigration peuvent être l'objet dans le domaine scolaire, nous permet de préciser le concept de « *discrimination institutionnelle* » ou encore « *discrimination systémique* ». Cette forme de discrimination renvoie « à la façon dont la discrimination fonctionne par elle-même, la manière dont elle se produit¹⁰⁷ ». Dépassant les rapports interpersonnels, la discrimination systémique « implique différents acteurs et niveaux [institutionnels, organisationnels, professionnels] dont la signification, le but caché, peut-être lu en fin de compte comme produisant des discriminations ». Autrement dit, ces sont donc les acteurs institutionnels qui participent à la production ou la reproduction, parfois de manière non intentionnelle, des discriminations par des « actes, [des] normes, [des] codes, d'habitudes pratiques, d'organisations et de procédures ». Ainsi, en adoptant ces actes, ces règles, ces habitudes pratiques, les acteurs institutionnels produisent, indirectement, de la discrimination. En cela, on pourrait voir dans la « discrimination systémique » une sorte de discrimination indirecte¹⁰⁸ car des pratiques apparemment neutres peuvent engendrer de la discrimination.

Appliquer au système scolaire, parler de la discrimination systémique revient à interroger les institutions scolaires et souligner les dérives « discriminatoires » à l'œuvre dans le système scolaire belge, plus particulièrement, en Fédération Wallonie-Bruxelles où ces « jeunes » rencontrent plus d'obstacles. L'intégration de ces jeunes dans la société, via l'enseignement, pose indubitablement la question des politiques d'intégration menée par la Belgique. Comme le souligne, Andrea Rea, directeur du Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Egalité [GERME] de l'Université Libre de Bruxelles, la Belgique a mis en place des politiques d'accueil, notamment dans le domaine de l'enseignement, que très tard car elle avait toujours aperçu l'immigration sous un angle économique, en ce sens que « les autorités publiques ont [...] pensé l'immigration comme un phénomène provisoire¹⁰⁹ ». Rea, lorsqu'il fait l'état des lieux des premières politiques d'inclusion en Belgique, qui débuta par l'intégration des travailleurs immigrés dans la classe ouvrière, souligne, la contradiction que « la place des immigrés dans la classe ouvrière est [...] marquée à la fois par l'intégration et le rejet¹¹⁰ ». Ainsi, « l'intégration des immigrés et l'apparition de la discrimination vont de pair¹¹¹ ». Cela avait déjà été mis en lumière par Myrdal. Cet économiste suédois, prenant appui sur les Etats-Unis de 1944, pointait la contradiction de la discrimination qui naît lorsque les limites culturelles entre les « nationaux » et les immigrés diminuent ; entraînant « préjugés raciaux » et « discriminations raciales »¹¹².

¹⁰⁷ N. Perrin et M. Martiniello, « Discrimination et désaffiliation des jeunes issus de l'immigration », *Cedem*, p.8.

¹⁰⁸ Dhume, F. et Sagnard-Haddoui, N., « Les discriminations raciales à l'emploi ; une synthèse problématique des travaux », 2008

¹⁰⁹ Rea, A., « Les jeunes d'origine immigrés : intégrés et discriminés », *Cedem*, 7 mars 2002, *Ulg*, p.1.

¹¹⁰ *Ibidem*

¹¹¹ *Ibidem*

¹¹² Myrdal G., « An American Dilemma. The Negro Problem and Modern Democracy », New York, Harper and Row, 1994.

La question de l'orientation et de la réorientation scolaire

L'éducation est l'élément fondamental en ce qui concerne la participation de tout un chacun dans la société. Il est par conséquent normal que les citoyens y accordent beaucoup d'importance. Néanmoins, comme souligné dans la précédente section, la route vers la réussite scolaire est entravée de nombreuses embûches. Si les obstacles socio-économiques touchent de manière indifférente tant les élèves « autochtones » que les élèves issus de l'immigration ou perçu comme tels, d'autres paramètres nécessitent d'être pris en compte concernant les jeunes issus de l'immigration : relégation précoce dans les filières techniques ou professionnelles, *obstacles d'ordre culturel ou linguistique*¹¹³, etc. Je n'aborderai ici que la question - de l'orientation scolaire.

L'exclusion des immigrés, dont nous avons parlé dans la section précédente a pris la forme, dans le domaine de l'enseignement, du placement systématique des enfants, de ces « travailleurs », dans l'enseignement professionnel sans que cela ne pose question quant au caractère discriminatoire de cette pratique relativement généralisée. Ainsi, pour les autorités, plus précisément les centres PMS, chargés de l'orientation scolaire, différents éléments venaient justifier cela : « *le statut juridique de l'étranger et le statut sociologique de l'immigré*¹¹⁴ ». A l'époque, cette différence de traitement était donc légitime. Cela était-il dû au modèle « républicain » des écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles¹¹⁵ ? Conception « républicaine » critiquée par différents chercheurs et sociologues, dont François Dubet, sociologue français, dans la mesure où les établissements vont produire des valeurs universalistes : « *l'universalisme laïque suppose de laisser tous ces attributs à la porte de la classe pendant que la culture scolaire doit incarner une universalité nationale. C'est à ce prix que l'égalité des chances peut être accomplie puisque l'on considère, par principe, que tous les élèves sont égaux et semblables afin que les seules inégalités soient celles de leur mérite*¹¹⁶ ».

Aujourd'hui, on ne peut nier qu'un placement systématique de ces jeunes dans les filières professionnelles ou techniques, participe aux inégalités que subissent ces jeunes de manière structurelle¹¹⁷. Ce traitement différencié trouve son origine dans l'existence d'un « *stigmatisme ethnique* », lourd de conséquence sur le « *destin scolaire* » des jeunes issus de l'immigration. L'orientation ou la réorientation de ces jeunes est une pratique qui « *produit [...] de l'exclusion à l'intérieur*¹¹⁸ ». L'exil forcé de ces jeunes vers les filières techniques ou professionnelles « *est [contenu] en germe dans les règles de passage d'une classe à l'autre et d'une filière de l'enseignement secondaire à l'autre, définie formellement en 1957. Ces règles instaurent une sélection par l'échec scolaire à l'intérieur de l'enseignement secondaire et aboutissent à hiérarchiser les trois filières, générale, technique et professionnelle, entre elles*¹¹⁹ ».

¹¹³ Centre de ressource et d'ingénierie documentaires, « Quelle réussite pour les élèves issus de l'immigration ? Politiques, dispositifs, préconisations », *Crid*, avril 2016.

¹¹⁴ Ibidem, p.2.

¹¹⁵ Verhoeven, M., « D'indifférence à la différence » in Reman, P. et Pourtois, H., « Nouvelles figures de la question sociale », *La Revue Nouvelle*, Num.12, Décembre 2003, p.100, http://www.revueouvelle.be/IMG/pdf/097-106_ARTICLE_Verhoeven.pdf

¹¹⁶ François Dubet, *L'école de chances*, Paris, seuil, 2004

¹¹⁷ Verhoeven, M., « D'indifférence à la différence » in Reman, P. et Pourtois, H., « Nouvelles figures de la question sociale », *La Revue Nouvelle*, Num.12, Décembre 2003, p.97.

¹¹⁸ Bourdieu P., Champagne P., « Les exclus de l'intérieur », in Bourdieu P. (Dir.), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993, pp. 597-603

¹¹⁹ Grootaers, D. (1998), « Cent cinquante ans d'instruction publique : à la poursuite de l'intégration sociale et de la promotion individuelle » in Grootaers, D. (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique* (Bruxelles : CRISP), p. 97.

Dans « *insertion, discrimination et exclusion : cursus scolaires et trajectoires d'insertion professionnelle de jeunes bruxellois*¹²⁰ », Nouria Ouali, chargée de cours à la faculté de Philosophie et sciences sociales de l'ULB, et Andrea Rea mettent en lumière les conséquences discriminantes du préjugé racial lorsqu'il s'agit de choisir la filière scolaire. En 1995, ces auteurs énonçaient que « *alors que les jeunes Belges et les étrangers [originaire d'un pays membre de l'Union européenne] évitent la réorientation vers l'enseignement professionnel, filière de relégation de l'enseignement secondaire, au prix de redoublements successifs dans l'enseignement général donnant accès à l'enseignement supérieur, certains étrangers [originaire d'un pays non membre de l'Union européenne] se voient, au contraire, prématurément réorientés vers cette filière* ». Elle permet à certains de bénéficier d'une « *promotion sociale* » et, en même temps, elle reproduit les inégalités ambiantes dans la société. Andrea Rea utilise, lorsqu'il s'attaque à cette problématique de l'orientation scolaire, l'expression consacrée en Flandre, « *d'apartheid scolaire* » car « *l'inégalité ne traverse plus l'école ; elle organise la répartition des écoles entre elles*¹²¹ ».

¹²⁰ Ouali N., Rea A., « Insertion, discrimination et exclusion. Cursus scolaires et trajectoires d'insertion professionnelle de jeunes bruxellois », Dossier, TEF, n°11, Bruxelles, 1995.

¹²¹ Rea, A., « Les jeunes d'origine immigrés : intégrés et discriminés », Cedem, 7 mars 2002, *Ulg*, p.8.

CHAP V- DÉMARCHE ÉDUCATIVE ET L'INTERVENTION DE L'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Le mandat social de l'éducateur

Peu importe le milieu dans lequel il est appelé à accomplir ses missions et le public avec lequel il sera appelé à exercer ses missions, l'éducateur est un « *professionnel [...] de l'aide à autrui* ». De part ce rôle, il « *intervient particulièrement là où il y a souffrance et marginalité, là où il y a, au sens large, développement et socialisation, là où l'ordre social, familial, psychologique et/ou biologique se fracture, se rompt [...]* » afin de créer les conditions, par son travail quotidien, pour faire émerger « *[...] toutes les potentialités des personnes* ». « *Il reconnaît ces personnes comme sujets dans des rencontres singulières, Il restaure la parole de chaque sujet et leur identité. Il confronte la personne à la loi. Il l'accompagne à faire des choix en lui permettant de mieux se situer vis-à-vis d'elle-même et de son environnement. Il vise l'inscription sociale d'un sujet dont on recherche l'émancipation et l'autonomisation. Il dénonce les inégalités, soutient les échanges. Il tisse et renoue les relations sociales et les solidarités. Il permet que les personnes reconstruisent leur histoire et des projets collectifs* ».

L'éducateur se voit donc, en tant que « *acteur de changement social* » confié une mission primordiale par la société car il est en contact direct avec les tares qui peuvent traverser nos sociétés. Il est la pierre angulaire qui permet de « *de créer et/ou de maintenir des liens entre et avec ceux qui se retrouvent en difficulté, en voie de désappropriation de leur existence individuelle et sociale* ». L'éducateur s'emploie à la « *cohésion sociale, [à l'] intégration ou [la] réintégration des membres marginalisés ; il est un des principes actifs de cette articulation. Il questionne la tension entre exclusion et participation à la vie en société, et intervient à partir d'elles et sur elles. Il rappelle en même temps que toute personne fait partie de notre société et interroge cette dernière sur la place qu'elle accorde à chacun. Il cherche à favoriser la négociation et plus largement à se positionner comme acteur social dans son environnement socio-économique. Et si l'action de l'éducateur s'inscrit dans la recherche d'une société plus juste, plus tolérante, elle devient alors politique, au sens premier du terme [...]. « [...] Dans un monde où les échanges entre humains sont le plus souvent régis par la marchandise et le spectacle, l'éducateur hérite de la tâche (impossible) de colmater les brèches du lien social mis à mal en devant parfois se garder d'être assigné à des places intenables, celles du sauveur ou du martyr¹²² ».*

A la lecture de ces missions confiées à l'éducateur, la question des discriminations devrait, donc, tout naturellement rentrer dans le champ d'intérêt de l'éducateur car elles constituent des inégalités qu'il doit dénoncer. En se positionnant sur cette question, il va renouer les relations sociales et la solidarité car en permettant à tous à chacun de s'exprimer dans sa diversité, il permettra à ceux qui se sentent dévalorisés de retrouver l'estime de soi et, par conséquent, lui permettra de se reconstruire et de trouver une place dans la société.

L'éducateur se serait-il perdu en chemin ? A-t-on assimilé les inégalités de la société au point de les reproduire nous-mêmes ? Car, il ne faut pas l'oublier, nous sommes des êtres humains et notre identité professionnelle est également influencée par nos relations sociales et notre vécu. En

¹²² Davagle, M., Gilles, M., Huvelle, Fr., Istace, L., Van Den Eynde, M., Vanhaverbeke, J., Van Hoye, P., Wacquez, J. et Wautier, D., « Les carnets de l'éducateur – Exploration de la profession », Ciaco, Novembre 2012, p. 33.

usant de *l'accompagnant éducatif*, l'éducateur assurera pleinement les missions qui lui ont été confiées. « [...] *la relation éducative n'est pas un processus de réparation ou de normalisation de l'individu mais [...] elle est un temps et un espace, à la fois instables et sécurisés, au sein desquels une personne requise pour ses compétences en aide une autre à passer du vivre à l'exister. [...] C'est dans ce difficile travail, qui consiste à aider la personne à se libérer de ce qu'elle n'est pas pour assumer pleinement ce qu'elle est, que les équipes éducatives mettent en œuvre ce qu'elles appellent couramment, sans toujours le définir, l'aide à l'autonomie de la personne. Ainsi, faire advenir le « je » du sujet par le passage du vivre à l'exister est l'enjeu fondamental de la relation éducative*¹²³ ».

Dans notre société où on n'a plus le temps d'apprendre à connaître l'autre, l'éducateur est celui qui doit permettre la rencontre de l'autre et l'apprentissage de l'autre. En tant qu'acteur de changement, l'éducateur doit replacer l'humain et le principe d'égalité comme moteurs de son travail surtout lorsqu'il est appelé à travailler, de manière générale, avec un public vulnérable aux discriminations, comme les jeunes issus de l'immigration. Cette « *logique humanitaire du travail social dans l'intentionnalité d'aide se situe au-delà des relations d'inégalité et de domination. Et pourtant celles-ci existent, en particulier lorsqu'il s'agit de migrants dont le statut social et juridique de minoritaires implique qu'ils ne sont pas acteurs dans la vie sociale : ces sont seulement des consommateurs de services, s'inscrivant au sein des rapports sociaux dominant-dominé*¹²⁴ ». Pour que ce travail puisse s'exercer de manière optimale, comme mentionné plus haut, l'éducateur doit se débarrasser de ses propres préjugés car l'exclusion sociale, résultant des discriminations subies, , « *plus au moins accentuée par le racisme et l'ostracisme selon les communautés, n'est pas absente dans la relation, même si le travailleur social est convaincu de son attitude égalitaire, et de ne pas avoir de préjugés : en fait il est le représentant de la société d'accueil, de ses institutions, mandaté par elles et membre du groupe dominant*¹²⁵ ». Il est donc, primordial, je me répète, que dans son intervention auprès de jeunes issus de l'immigration ou perçus comme tel, que l'éducateur, afin de mieux assurer ses missions, fasse table rase de ses stéréotypes et de ses préjugés pouvant l'amener à adopter une position dominante reproductrice des clichés. Sans cela, il ne sera plus acteur de changement mais confirmera et permettra aux inégalités de perdurer.

Dans sa méthodologie d'approche, il devrait, selon moi, privilégier le principe multiculturel du « *color conscious*¹²⁶ », c'est-à-dire qu'il doit mettre tout en œuvre pour que les différences culturelles s'expriment car si nous sommes tous égaux, en ce sens que nous appartenons à la « race » humaine, nous avons des spécificités qu'il faut valoriser. Travailler avec des jeunes d'origine nationale, de classe et de genre différents, implique que chacun doit pouvoir trouver sa place sans que cette différence constitue un tabou qu'il faut cacher ou nier. Dans les pays anglo-saxons, il existe des programmes pédagogiques et des travaux culturels qui enseignent aux enfants

¹²³ Gaberan Philippe, *La relation éducative 7 Un outil professionnel pour un projet humaniste*, p. 14.

¹²⁴ Cohen-Emerique, M., « *Travailleurs sociaux et migrants – La reconnaissance identitaire dans le processus d'aide* », in « *Chocs de cultures : Concepts et Enjeux pratiques de l'Interculturel*, P 77-115

¹²⁵ Cohen-Emerique, M., « *Travailleurs sociaux et migrants – La reconnaissance identitaire dans le processus d'aide* », in « *Chocs de cultures : Concepts et Enjeux pratiques de l'Interculturel* », Camilleri, C. et Cohen-Emerique, M. (edit), 1989, Pp 77-115

¹²⁶ Edouard Delruelle, « *De l'homme et du citoyen. Une institution philosophique et politique* », p. 189

la richesse qu'est la différence ethnique et la plus-value qu'elle apporte à la société. Selon moi, cela serait une première étape vers l'identification et la valorisation de l'estime de soi.

Ces recommandations sont le fruit d'une réflexion que je me suis faite tout au long de ma formation lorsque la question du sens que je voulais donner à ma formation s'est posée car, pour moi, la pédagogie antiraciste fait partie intégrante de la préparation au métier d'éducateur. Un état des lieux de ma vie m'a amené à poser le constat que le « racisme » est un sujet tabou que l'on doit taire et que l'on ne peut invoquer, un peu comme « Voldemort » dans Harry Potter, surtout lorsqu'on est victime de cette injustice. L'histoire ayant démontré que ceux qui ont lutté contre cette oppression l'ont payé chers, un conflit de valeurs survenait quand il fallait faire le choix entre la dénonciation ou non de ces actes, aussi minime soient-ils. Dans un premier temps, j'avais fait le choix de scinder vie privée et vie professionnelle. Mon militantisme était dès lors réservé à mon temps libre, me permettant de choisir mes partenaires et mes combats. Peut-être cela me permettait de me protéger. Mais dans le cadre de ma formation, j'ai été confronté à des situations où vie privée et professionnelle s'entremêlait. Tel fût le cas, lorsque lors d'un stage, un jeune bénéficiaire, exprimait qu'il fallait tuer les Africains et les Brésiliens... En tant que future éducatrice, je ne pouvais me dérober car elle nécessitait mon intervention. Je me suis rendue compte que je ne pouvais m'enfuir et que je devais les affronter. La thématique de ce travail est donc également le constat que des gestes, des blagues, parfois anodines, peuvent blesser le bénéficiaire, le marquer tel un « stigmaté » et rompre la relation de confiance en créant de la méfiance.

L'éducateur spécialisé face aux jugements de bénéficiaires

Lors de mon premier stage près d'une MJ, certains bénéficiaires ayant participé à un projet de stylisme devaient organiser un défilé final. Parmi les participants, il y avait une bénéficiaire noire, que je vais appeler Naomi. La jeune était la fille d'une mère réfugiée, musulmane, seule avec cinq enfants.

Le défilé représentait pour elle un moment où se sentir belle, importante, comme ses stars préférées. Apparemment, ces genres de modèles étaient des personnages fortement critiqués à la maison. Naomi vivait le conflit de s'affirmer face à une maman qui voulait qu'elle porte le voile. Ces contestations sont vraiment délicates et pas faciles à codifier. L'estime de soi, pour les personnes issues de l'immigration, n'est pas quelque chose d'automatique dans un contexte qui ne cesse de renvoyer une image négative de « l'immigré ». Cela demande une conscientisation approfondie de soi-même.

Dans la mesure où un éducateur devrait toujours être prêt à intervenir et, donc, toujours avoir sa mallette d'outils, je me suis posée la question de savoir si, parmi les maquilleuses et les coiffeuses présentes, il y avait une « spécialiste » de la peau noire et des cheveux crépus. Cela peut paraître exagéré, dans la mesure où il ne s'agissait que d'un simple défilé, aux yeux d'une jeune adolescente, en train de construire son identité, pour participer à un défilé, le plus important était d'être parfaite ! Ce jour-là, avant de quitter la maison, mon instinct m'avait dit de prendre ma

trousse de maquillage au cas où... Et en effet, le jour j, les apprenties maquilleuses n'avaient absolument pas prévu de teintures adéquates pour sa carnation. Une tension s'est créée, lorsque la maquilleuse cherchait le bon fond de teint pour la tonalité de peau de Naomi. Malgré les efforts de la maquilleuse, le résultat n'a pas plus à Naomi, qui s'est mise à s'exprimer son malaise. A ce moment, j'ai vite sorti ma trousse et je suis intervenue : quel sourire sur le visage de Naomi ! Elle ne faisait que me remercier. Un autre moment délicat pour elle fut la coiffure. D'habitude, Naomi portait ses cheveux lisses, mais pour ce jour-là, elle les avait laissés « au naturel »¹²⁷. Coïncidence ou étais-je en quelque sorte une inspiration pour elle ? Le fait qu'elle ne porte jamais les cheveux « au naturel », qu'elle essaye constamment d'en réduire le volume me donnait l'impression qu'elle ne se sentait pas à l'aise avec elle-même. Le jour du défilé, Naomi refusait que les coiffeuses touchent à ses cheveux en disant que les personnes « blanches » ne sauraient pas les coiffer. Je lui avais conseillé au moins d'essayer, quitte à tout défaire si elle n'était pas contente. Elle accepta mais le résultat ne lui a pas plu. Pendant tout le reste de la journée, elle se plaignait sans cesse auprès de moi que son maquillage était « moche », tout autant que sa coiffure. Les plaintes de cette jeune fille pourraient paraître, aux yeux de certain, celles d'une enfant capricieuse face à une situation banale. Pourtant, elles étaient bien la manifestation d'un mal-être qui méritait de l'attention, vu que la jeune est en train de se former dans une réalité assez complexe, à la croisée entre deux mondes : celui de sa famille et ses valeurs, d'un côté, et celui du monde extérieur, de l'autre, où l'on retrouve ses copines, les influences de la mode, des canons de beauté, les séries télé, etc.

D'ailleurs, cet épisode me rappelle un article qui abordait le mode de vie, les codes, les « colères », le besoin de trouver un « abri » des adolescents immigrés primo-arrivants et adolescents immigrés de la deuxième et de la troisième génération face à « l'ethnicisation » des écoles et aux violences de l'Etat¹²⁸ dans la Région de Bruxelles-capitale. Sous le titre « Des ados au fond de l'impasse¹²⁹ », Pascale Jamoule et Jacinthe Mazzocchetti, anthropologues, démontrent la nécessité de nouvelles politiques publiques d'intégration de ces jeunes oubliés par l'Etat, afin de leur donner la dignité à laquelle ils ont droit. J'avais l'impression d'avoir rendu sa dignité à cette fille, car, l'espace d'un instant, elle pouvait se sentir une adolescente comme les autres.

En connaissant la situation de Naomi, j'avais anticipé un peu tout, même les produits pour se démaquiller. Consciente que la mère n'acceptait pas le style de vie occidentale, je ne pouvais pas laisser la fille rentrer à la maison en étant encore maquillée : cela pourrait lui apporter davantage de conflits au sein de la famille. Je ne me permets pas de critiquer les valeurs et les convictions de la maman, mais le but de mon intervention, dans ce cas, était de préserver la sérénité de tous. Quand j'ai donc sorti mes lingettes démaquillantes, la fille ne faisait que me remercier en me disant que j'étais la meilleure éducatrice. Même si sa reconnaissance me touchait profondément le cœur, je lui ai tout simplement donné ce que j'aurais souhaité dans ma jeunesse.

Autre chose intéressante que j'ai pu observer, les jeunes issus de la diversité me témoignaient de la confiance. Je jouais en quelque sorte un rôle de « representation matters ». Ce concept est très utilisé par les Américains, surtout au sein de la communauté noire américaine, pour désigner

¹²⁷ Expression utilisée par les mouvements afro pour désigner les cheveux des noirs. Au naturel, sans produits chimiques.

¹²⁸ La recherche se réfère aux procédures d'asile, violences policières.

¹²⁹ Le soir, le 12 novembre, 2011-pag 8

l'importance de représenter la diversité dans les espaces de pouvoir, tels que dans les médias, dans la politique, au cinéma, etc. Ces images, ces représentations doivent surtout avoir une connotation positive. Cette certitude de l'impact positif de ma présence auprès des jeunes issus de l'immigration ou perçus comme tel, je la déduis essentiellement de la communication non-verbale et de certains commentaires.

Mon deuxième stage s'est déroulé dans une école secondaire professionnelle. Ma « diversité culturelle » suscitait beaucoup de curiosité parmi les élèves « blancs ¹³⁰ » qui me posaient beaucoup de questions sur mes origines et à ma vie. Un de mes objectifs étant le partage de mon bagage culturel, afin d'appliquer l'interculturalité, je proposai aux professeurs de cuisine et de gymnastique d'organiser des ateliers sur la cuisine et de danses du Brésil.

La majorité des élèves a exprimé avoir apprécié l'initiative ¹³¹.

Je suis convaincue que le premier pas pour affaiblir le racisme est la connaissance. A la question de la texture de mes cheveux, de ma mixité, j'ai expliqué que le mélange entre différents groupes [les noirs Africains amenés au Brésil en tant qu'esclaves, les Européens et les peuples natifs] est l'élément fondateur de l'histoire et de l'identité du Brésil. Cela s'est révélé l'une des expériences les plus belles de ce parcours. Le lien qui s'était créé entre les élèves et moi en est sorti fortifié.

De même, la cuisine et la danse permettent la rencontre de différents mondes. C'est ce que j'ai pu voir sur mes lieux de stages malgré, il faut l'avouer, des expériences moins glorieuses.

Par la danse, je suis arrivée à créer une ambiance apte à permettre aux élèves de s'exprimer, de se laisser aller. Pour ceux parmi eux qui étaient issus de la diversité, notamment de l'Afrique subsaharienne, il s'agissait de quelque chose de « libérateur » ¹³². Quelle que soit la signification donnée à ce moment par les élèves, les résultats furent positifs car ces corps timides, invisibles et cachés parmi les autres élèves, que j'avais pu observer au début de mon stage, se laissaient voir et apercevoir.

Mon expérience au sein du MRAX

En 2015, j'ai poussé les portes de l'association sans but lucratif MRAX [Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie], située au quartier de Saint-Josse-ten-Noode [Bruxelles]. Convaincue que le racisme est l'une des tensions les plus fortes de notre société, je voulais en apprendre autant que possible sur le racisme et les discriminations, leurs formes de manifestations et l'éducation antiraciste. J'espérais que ce lieu de stage me permettrait d'apprendre quelle attitude adopter face aux situations discriminatoires.

Les objectifs que je souhaitais atteindre, lorsque je suis arrivée au MRAX, n'étaient pas plus clairs que cela, mais j'avais la ferme intention d'approfondir la problématique des discriminations et du racisme pour devenir éducatrice spécialisée dans cette matière. Mon but était de trouver le meilleur outil pour soutenir et accompagner les victimes dans leurs démarches de vie malgré les traumatismes. Malheureusement, le MRAX ne m'a pas permis d'acquérir cette compétence, mais

¹³⁰Dans cette école la présence de diversité était presque absente

¹³¹L'école avait une grande présence féminine.

¹³²La danse, pour certains peuples, un mode de communication, un mode d'expression, une libération.

il m'a montré le chemin à suivre. Je tiens à dire que l'association m'a appris à questionner toutes les causes de ce malaise social.

L'histoire du MRAX m'a profondément inspiré. L'association a été créée à l'initiative de Yvonne Jospa et de son mari. Outre le fait qu'elle et son époux ont sauvé la vie de plus de 3000 enfants juifs destinés à la déportation et à la mort en 1942, Madame Jospa s'est également illustrée en étant l'une des premières femmes diplômées en assistance sociale. Militante convaincue, elle fonda le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix [MRAP] en 1966 ; période durant laquelle la Belgique faisait appel à de la main d'œuvre étrangère, venant d'Italie, de Pologne, d'Espagne, de Grèce, de la Turquie et du Maroc. Face aux conditions de travail dangereuses et à la précarité des conditions de vie de ces travailleurs, le MRAP a fait pression sur les autorités de l'époque dans le but de leur voir accorder les « *droits les plus élémentaires et résoudre les problèmes d'accueil et d'insertion* » de ces travailleurs étrangers. Outre ce travail, que l'on pourrait qualifier de plaidoyer politique, le MRAP faisait une œuvre de sensibilisation auprès de la population belge pour « *prévenir les attitudes xénophobes* » naissant parmi les autochtones¹³³. Les priorités étaient donc de lutter contre toutes les formes d'exclusion en analysant la situation afin d'en comprendre les causes. Pour Madame Jospa, le combat contre les injustices, contre le racisme devrait partir de l'éducation : il fallait aller dans les écoles ! Telle est la raison pour laquelle elle engagera des animateurs afin qu'ils puissent éduquer à l'antiracisme.

Ce stage m'a énormément servi car il m'a permis de me positionner dans le temps et dans l'espace et de comprendre qui je suis et qui je voulais devenir : une éducatrice qui s'indigne des inégalités qui l'entourent. J'ai, donc, embrassé mon identité militante qui était, jusque lors, quelque peu cachée dans le cadre de ma formation, ignorant si je pouvais l'utiliser dans les espaces professionnels. Avec le MRAX, j'ai appris les différentes pédagogies que l'on peut employer dans le cadre éducatif et les outils indispensables à la lutte antiraciste. Le MRAX a connu une période trouble et a été très critiqué pour certaines de ses prises de position, mais l'association est en pleine reconstruction. Elle est représentative de la diversité et se bat contre les discriminations rentrant dans ses compétences.

De la rencontre avec l'équipe du MRAX, je suis sortie grandie professionnellement parlant. J'ai pu expérimenter la gestion de mes réactions face à une situation de discrimination et de racisme en milieu scolaire.

L'école, un lieu de socialisation secondaire par excellence, est l'endroit où les êtres humains entrent en relation. Tel est donc le cadre où les discriminations et les mécanismes des stéréotypes et des préjugés vont trouver un lieu propice à leur naissance, voire à leur banalisation et reproduction. En effet, les actes, les attitudes, les règles, les normes racistes ou discriminatoires sont le fruit du système [discrimination systémique – discrimination horizontale : du haut vers le bas] mais également d'individus [discrimination verticale : entre individus] [directeurs, professeurs, équipes pédagogiques, élèves] dans la cour de récréation, dans la salle de classe, à la sortie, etc. Précisons que ce constat peut s'appliquer à d'autres lieux de socialisation de nature similaire, tels que les maisons de jeunes, les clubs de sports, etc.

¹³³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Yvonne_Jospa +archives du MRAX

Le MRAX compte une équipe pluridisciplinaire de juristes, d'assistants sociaux et d'animateurs. L'une des tâches que doit assurer l'équipe d'animation est la sensibilisation au phénomène raciste et la déconstruction des préjugés et des stéréotypes. Les animateurs assurent cette tâche principalement dans les écoles, sur invitation de la direction ou des professeurs, lorsqu'un « incident » survient, principalement entre les élèves. Pendant ma période de stage, j'ai pu constater que de nombreuses écoles, primaires ou secondaires, de la Fédération Wallonie-Bruxelles faisaient appel à ce service, qui répondait à l'appel via une animation de 3 rencontres, avec 2 heures par séance. Cet appel est souvent, de la part des professeurs, l'aveu d'une impuissance (que l'on pouvait aisément percevoir dans les mails). Ils demandaient au MRAX une solution immédiate à un phénomène très complexe. Dans ces échanges, j'avais l'impression de ressentir ce sentiment d'impuissance que moi-même j'avais déjà connu lorsqu'il fallait gérer certaines situations. J'en suis arrivée à la conclusion que, malgré toutes les formations et tous les titres que l'on peut avoir, la gestion des situations d'injustice demeure extrêmement complexe.

A ce stade, deux questions, qui pourraient n'en former qu'une, me taraudent.

Tout d'abord, s'il n'y a aucun doute quant à la nécessité de ces animations, le temps qui y est consacré est-il suffisant pour traiter et résoudre un phénomène aussi complexe ? Peut-on vraiment opérer un changement profond de mentalité en si peu de temps ? Cette interrogation, qui est également une critique, fait suite à un épisode dont j'avais été témoin lors d'une animation où le MRAX était appelé pour « sensibiliser » un jeune élève d'environ 17 ans, qui se déclarait, ouvertement et sans complexe, adepte du nazisme et défenseur des idéologies racistes. Le fait d'aller dans cette école, dans cette classe, m'inquiétait, car cela évoquait en moi des expériences vécues dans le passé, où des amis et moi-même nous étions retrouvés face à la menace de néonazis.

Lorsqu'il nous a vu arriver, l'animateur d'origine sénégalaise, un éducateur d'origine turque et moi, le jeune n'a montré aucune hostilité ouverte, mais lors de l'animation sur les stéréotypes et la manière dont se construisent les images dans nos esprits, le garçon a dessiné le noir sur un arbre. L'animateur du MRAX a su garder son calme face à la provocation et finir son intervention. Il n'était pas dans une démarche moralisatrice mais plutôt dans un dialogue. Il n'était pas dans une démarche de jugement mais de discussion. Quant à moi, j'étais mal à l'aise, car sa conviction me renvoyait à un passé douloureux, un passé pas si lointain dans mon cas. Je n'attendais qu'une seule chose : la fin de l'animation !

Il est donc clair que 2h ne suffisent pas ! Cela m'amène à ma seconde question, à savoir, est-ce que les professeurs, ou toute personne en contact avec ces jeunes, ne devraient pas également être outillés pour que ce travail de déconstruction soit efficace ? Ce travail d'appropriation de l'outil, que constitue la pédagogie antiraciste, demande du temps. Il est, donc, primordial que la gestion de ce genre d'« incident » fasse partie intégrante de la formation des professeurs ou éducateurs. En tant qu'éducatrice en devenir, je me suis rendue compte qu'une bonne compréhension de la mécanique raciste et des pratiques discriminatoires, dans un contexte pédagogique, demandait du temps et, malgré mon bagage d'au moins 4 ans, j'avais encore l'impression de ne pas avoir la maîtrise des outils et du bagage des connaissances nécessaires. Le racisme et les discriminations sont des sujets si vastes, si complexes, si chargés historiquement, qu'il n'est pas suffisant de prévoir juste quelques moments pour discuter de ces questions de société. Il est nécessaire que l'équipe pédagogique puisse réagir dès que ces phénomènes se

manifestent et d'y consacrer tout le temps nécessaire. Il est aussi important d'éviter la « stigmatisation » tant de la personne victime que de l'auteur des faits.

L'impact des discriminations sur les jeunes... Et sur la pratique des éducateurs

Afin de mieux comprendre l'impact des discriminations sur les jeunes issus de l'immigration et d'appréhender le rôle de l'éducateur, j'ai récolté des témoignages *via* des interviews informelles, prenant la forme d'une discussion spontanée entre deux individus. Cela m'a permis de surmonter la complexité de ce sujet. Une complexité qui tenait au fait que les causes et l'impact des discriminations pouvaient être multiples. Une rencontre formelle aurait nécessité la présence de plusieurs acteurs, en plus de l'interviewé, en particulier d'un psychologue. La complexité venait également du fait qu'en même temps que j'adoptais la posture du professionnel étudiant une question de société, je pouvais également être définie comme « sujet » de la recherche. Cette dualité de statut m'a conduite à me demander comment combiner les deux sans influencer les réponses de mon public cible.

La méthode informelle m'a permis d'assurer ma mission en tant qu'éducateur, en donnant la parole à ces personnes tout en leur permettant de reconstruire leur histoire. N'est-ce pas là le mandat que la société nous a confié ?

Lors de mes rencontres informelles, j'ai croisé des personnes d'origines différentes et aux multiples parcours de vie. J'aimerais rapporter une expérience particulière vécue lors de mon dernier stage au MRAX. En observant les stagiaires, j'étais particulièrement attirée par une jeune étudiante de 19 ans que je vais appeler Sarah. La durée de son stage était d'une seule semaine, trop courte pour créer un lien et faire un travail d'accompagnement.

Sarah était une jeune fille, gentille, timide et assez discrète. Sarah s'habillait en s'inspirant des stars noires du monde hip hop contemporain américain. En observant la jeune et ses comportements j'ai remarqué que la fille se blanchissait la peau.¹³⁴

Il faut savoir qu'il s'agit d'un comportement très commun parmi les jeunes filles noires en manque de repères et à la recherche de « role models ¹³⁵ ». Il n'est pas trop difficile de remarquer quand une personne noire fait usage de ces produits de blanchissement de la peau. Par exemple, le teint de peau n'est plus uniforme.

Comment être indifférente à ce que je voyais ? Il s'agissait d'un malaise caché mais en même temps très visible, pouvant générer de gros problèmes de santé, comme, par exemple, le cancer de la peau. Je ne savais que faire en voyant cette fille, très belle, magnifique, utiliser ces produits. A l'évidence, elle ne voyait pas le mal qu'elle était en train de se faire, elle voulait juste être belle au point peut-être de se faire mal. Qui suis-je pour l'en empêcher ? Une chose est certaine, l'emploi de ces produits est très nocif, tant sur le plan physique que psychologique et il est l'heure

¹³⁴Il s'agit de la dépigmentation de la peau noire qui touche la frange des adolescentes noires qui utilisent ces produits toxiques. Beauté noire : les dangers du blanchiment de la peau: http://www.lexpress.fr/styles/soins/peau-noire-les-dangers-du-blanchiment-de-la-peau_1889311.html

¹³⁵C'est la personne dont le comportement et/ou le succès fascine d'autres personnes, surtout les plus jeunes, suscitant l'émulation. https://en.wikipedia.org/wiki/Role_model

d'aborder ce thème, pour sensibiliser, informer, conscientiser ces jeunes, surtout les filles, qui sont à la recherche de la valorisation de leurs identités et qui veulent à tout prix se plaire face aux modèles que la société leur inculque.

Sarah n'est pas la seule jeune avec laquelle j'ai eu des contacts. Lors des animations que le MRAX adressait aux écoles secondaires, j'ai pu observer d'autres adolescents dans la même situation que Sarah : qui plus, qui moins. Même le fait de « cacher » ses propres cheveux crépus par le tissage ou les perruques représente l'intériorisation des normes de la société, aux yeux de laquelle il existe un seul modèle de beauté.

J'ai discuté du problème de Sarah avec une collègue, Flora, juriste de 29 ans et elle aussi femme noire. Je lui expliquai comment je me sentais en voyant cette jeune fille se « mutiler » ainsi. Flora me dit alors qu'elle aussi avait vécu cette expérience de blanchiment. J'étais choquée, car, à mes yeux, Flora était une femme magnifique qui n'avait pas besoin de se mutiler pour se voir « belle ».

Il faut dire que le processus de blanchiment est une construction : personne n'arrive à blanchir la peau par sa « propre volonté » ; il y a toute une histoire derrière. Cette construction se fait au travers des interactions dans la longue durée. La société nous renvoie un regard sur notre personne et si on n'a pas de références positives pour interpellier cette attribution et la rejeter, on finit par l'accepter.¹³⁶

Après la confession de Flora, je lui ai demandé si je pouvais l'interviewer. Flora fut pleinement d'accord : on avait déjà établi une relation qui la mettait suffisamment en confiance pour me raconter son passé et me dire comment elle en était arrivée au point de se « mutiler ».

Il faut préciser que Flora a un teint de peau foncé, ce qu'aux Etats Unis, on définit de dark skin.

Plusieurs études et documentaires ont montré que les personnes « dark skin » sont plus rejetées que les « light skin ». Pour le dire autrement, les noirs de peau plus claire sont plus acceptés que les noirs de peau foncée.

Je proposai à Flora de fixer une date, c'était un mardi...

J'étais tellement intéressée par le récit de Flora que je n'avais rien préparé : je pensais la laisser parler à son aise. Je demandai à Flora de me raconter son histoire depuis son enfance...

Née au Congo, Flora est arrivée en Belgique à l'âge de 7 ans, avec sa maman et sa sœur, pour rejoindre son papa.

« *C'est en arrivant en Belgique que j'ai appris que j'étais noire* ». Par cette phrase, elle voulait dire qu'en Belgique elle a appris que le fait d'être noire faisait partie de l'« identité » que sa société d'accueil lui avait assignée. Cette assignation identitaire, l'attribution de cette identité, s'est faite à l'école, d'une manière assez violente pour un jeune qui a dû quitter son pays. Flora parlait déjà le français ; la langue donc ne représentait pas un obstacle, mais Flora avait du mal à comprendre le contexte et l'environnement dans lequel elle se trouvait, à commencer par le regard des autres et le fait que les enfants de son âge ne voulaient pas l'accueillir et devenir ses amis. Mais elle n'insistait pas, comme si elle avait déjà pris conscience depuis toute petite qu'il n'y avait rien à

¹³⁶Intériorisation des préjugés pag 30

faire...

Tous les jours, Flora entendait des mots blessants : « *Sale noire* », « *Bambouli, bamboula, rentre chez toi !* », ou encore : « *Je ne joue pas avec toi parce que tu es noire* ».

Cela lui arrivait partout, à l'école comme dans le voisinage. Ces insultes ne faisaient qu'attiser sa colère¹³⁷. Elle fait ainsi le récit d'un épisode qui l'a marqué durablement : une chanson qu'elle avait apprise et chantait avec ses camarades de classe :

« *à veli, veli, veli, vélo, partons pour le Congo...Tchou-tchou...Voir les petites négresses...Ss... De jouer avec leurs tresses...bigoudi, bigouda...tralali et tralala* ».

Flora se souvient de la réaction de l'éducateur lorsqu'il l'a entendu chanter ces paroles : « *Il m'a pris de côté et m'a dit que je ne pouvais pas chanter ça et dire ces mots car « négresse » était un méchant mot pour dire noire* ¹³⁸ ».

Flora dit que la façon dont l'adulte lui a parlé l'avait choquée et blessée en même temps, car elle n'imaginait pas que ses amies pouvaient s'amuser en utilisant un mot pour la blesser : « *J'avais perdu confiance dans mes amies* ».

A la maison, ses parents lui interdisaient l'usage du lingala, sa langue maternelle. Il fallait parler le français, la langue de communication et d'étude¹³⁹. Dans le foyer familial, seuls les parents pouvaient parler en lingala, mais les enfants, eux, devaient répondre en français.

Quelques années plus tard, les parents de Flora déménagèrent dans un petit village avec toute la famille. « *On était la seule famille de noirs dans le village. D'ailleurs, dès qu'un « noir » venait, il n'avait pas besoin de carte ou même de demander son chemin car les voisins, spontanément, indiquaient notre maison* ». Ce déménagement fut une véritable rupture pour Flora : elle était passée d'une grande ville où il y avait beaucoup de personnes de sa communauté, ce qui la rassurait, à un village où elle ne pouvait plus se fondre dans la masse ; ce qui était très insécurisant. Les propos qu'elle avait pu entendre lors de son arrivée en Belgique n'étaient plus réservés au seul chant de l'école : elle les entendait également dans la bouche de ses voisins, tant les enfants que les adultes.

« SALES NOIRS ! »

« RETOURNEZ DANS VOTRE PAYS ! »

« MACAQUES !!! »

Elle dit avoir également découvert le rôle de bouc émissaire : « *Dès qu'il y avait un problème dans le village, c'était sûrement la famille de noirs ou les enfants noirs* ». « *A cette époque, je n'étais pas outillée pour répondre à cette violence verbale. Je répondais donc par la violence physique¹⁴⁰, que ce soit à l'école ou en dehors, je me battais tout le temps. J'étais tout le temps convoquée dans le bureau du directeur. Je ne pouvais forcer les autres à m'aimer mais j'allais imposer le respect* ». Durant cette période, Flora n'avait pas beaucoup d'amis, « *mais, en tout cas, les autres y*

¹³⁷Mécanisme de défense

¹³⁸Pourquoi l'éducateur réprime Flora et pas les autres élèves ?

¹³⁹Cela me fait penser aux évolués de la Belgique. Il s'agit d'un terme colonial pour désigner l'Africain qui avait assimilé les comportements européens : <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89volu%C3%A9>

¹⁴⁰Mécanisme de défense

réfléchissaient à deux fois avant de tenir des propos racistes ou tout bêtement avant de me dire quelque chose, parce que j'étais quelqu'un de très sanguin ». Elle se rappelle d'un voyage scolaire avec d'autres écoles voisines. Alors qu'ils étaient dans le car, l'élève d'une autre école a failli la réveiller ; à ce moment, « un de de mes camarades de classe l'a averti : *« attention, ne la réveille pas car elle ne sera pas contente. Et quand elle n'est pas contente, ce n'est pas joli* ». *« Cette réputation m'a poursuivie toute ma scolarité* ».

En secondaire, Flora raconte avoir vécu un moment qui l'a beaucoup impactée et déterminé son comportement pendant très longtemps. *« J'étais en 3^{ème} secondaire. Je me souviens de la scène comme si c'était hier. Notre professeur de français avait posé une question dont je ne me souviens plus. J'ai levé la main. J'ai donné la réponse... et là, elle me dit « arrête de parler petit nègre. Toute la classe s'est mise à rigoler* ». Flora n'a jamais su qu'elle est la faute qu'elle avait commise, mais, à partir de ce jour, elle fit tout pour ne pas se faire remarquer, pour se fondre dans la masse en classe, pour ne plus répondre aux questions des professeurs. Cet événement a eu des conséquences sur d'autres aspects de la vie de Flora. *« Encore aujourd'hui, j'ai peur de prendre la parole en public de peur que ma langue ne fourche et que je commette une faute de français et que l'on se moque de moi. Je suis plus à l'aise à l'écrit* ».

En dehors de la classe, que ce soit dans la cour de récréation ou pendant les interours, elle était toujours aussi colérique. Cette colère s'est accrue par certains événements qui peuvent sembler anodins. *« En cours d'histoire, nous avons abordé, ou plutôt survolé, l'époque coloniale avec l'histoire des mains coupées de Léopold II. Je voyais ces photos de Congolais, qui auraient pu être mes oncles, mes frères, mon père, mes grands-pères, avoir les mains coupées par la seule volonté d'un homme car ils n'avaient pas ramené assez de kilos de caoutchouc !* Elle avait ce sentiment d'injustice que personne n'avait pu comprendre sauf elle. *« Un jour, le professeur de moral nous a annoncé qu'il n'allait pas donner cours mais que nous allions regarder un film. Nous étions tous emballés. Mais cette joie s'est transformée en tristesse et en colère pour moi lorsqu'il a lancé le film* ». Il s'agissait du film « Amistad¹⁴¹ » *« Tout au long du film, je sentais le regard de mes camarades sur moi pendant que moi je tentais de retenir mes larmes* ». *« A la sonnerie, on est tous sortis...les autres normaux comme si de rien n'était et moi, en colère. Encore une fois* ».

Flora commence à avoir des amis seulement vers sa 4^{ème} secondaire. Tous ses amis étaient des blancs, sans aucune présence noire, hormis sa famille. Flora ne cessait de répéter : *« Je ne sortirais jamais avec un noir* ». Elle trouvait que les noirs n'étaient pas beaux et que les fréquenter était comme un échec et non une émancipation.

A 18 ans, elle tomba amoureuse d'un garçon, blanc. Ils restèrent ensemble pendant 7 ans. Flora dit qu'elle se voyait belle à travers le regard que son copain portait sur elle. Elle dit qu'elle n'avait ni confiance ni estime en elle et elle acceptait tout ce qu'il lui disait. *« Si mon ami n'était pas d'accord avec mon habillement, que j'aimais, pourtant, je me changeais uniquement pour lui faire plaisir !*»

¹⁴¹Film réalisé par Steven Spielberg en 1997. Il s'agit d'une mutinerie d'un groupe d'esclaves africains transportés à bord de La Amistad en 1839.

C'est dans cette ambiance qu'a grandi Flora. Une situation qu'elle-même définit comme un passage de sa vie où elle n'avait aucune représentation positive des personnes noires. Ses poupées étaient blanches, son modèle de beauté était exclusivement blanc aux yeux bleus.

A 25 ans, lorsque Flora est à l'Université et commence à avoir des amis noirs, à un moment donné son copain la quitte et se met avec une « métisse ». Cette attitude la blesse au point de l'amener à abuser de l'usage de la crème. Au début, elle a juste commencé à utiliser le produit pour une question médicale, car Flora avait des tâches sur son visage. Le médecin lui avait prescrit une crème pour unifier la tonalité de sa peau. De plus en plus, elle se rend compte que sa peau commence à s'éclaircir. Comme cette nouveauté lui plaît, elle se met à augmenter le dosage, ce qui lui donne une peau de plus en plus claire.

Son oncle commence à remarquer que la tonalité de la peau de Flora change et lui dit que la crème lui fait du mal. Lors de leurs vacances au Congo, Flora et sa maman - qui avait elle aussi commencé à faire usage du produit, à cause de quelques tâches sur son visage qu'elle voulait unifier - eurent une désagréable surprise : le soleil leur brûla le visage, là où elles mettaient la crème. Cela fut un déclic pour Flora, un début de sa prise de conscience qui la conduisit à arrêter l'utilisation du produit.

Après ce témoignage, je demandai à Flora qu'est-ce qui lui aurait permis de ne pas souffrir :

« Je voulais être jolie... « normale » comme tous mes amis blancs ! »

Malheureusement, Sarah, Naomi, Flora, ne sont pas les seules à devoir subir autant d'expériences négatives, chargées d'ignorance, de haine et de douleur. J'ai également pu rencontrer d'autres situations, avec des enfants encore plus jeunes.

Alors que je faisais du bénévolat dans une halte-garderie, je fus spectatrice d'une situation assez « violente » : il y avait un petit garçon de moins de 24 mois qui était en train d'apprendre à parler. Il avait pris comme figure de référence une jeune puéricultrice qui était engagée comme remplaçante. Le petit, qui était encore dans la phase des premiers mots, appelait la puéricultrice « maman ». Après quelques reprises, la jeune se tourna vers l'enfant et lui dit à voix haute :

« JE NE SUIS PAS TA MAMAN ! REGARDE JE SUIS BLANCHE » ! (en lui montrant sa peau)

A cette époque, je ne savais quoi faire, quoi dire. L'attitude de la jeune puéricultrice m'avait touchée profondément. Le petit aurait pu être mon fils, mon neveu, peu importe. Elle n'avait pas le droit de lui répondre de cette façon. Après quelques jours, je n'en pouvais plus de cette femme qui demandait aux enfants blancs, avec lesquels j'avais de bonnes relations dès le début, s'ils n'avaient pas peur parce que mes cheveux étaient « comme ça » ou parce que ma peau était noire.

Il n'y a pas d'âge pour vivre des expériences négatives liées au racisme. Les expériences les plus tristes que j'ai entendues concernaient des écoles, surtout primaires. Le passé n'a pas disparu, il se reproduit, encore et encore. La poésie écrite par Gioia Kayaga¹⁴² le dit bien:

« Maman, moi quand je serai grande, je veux être institutrice maternelle mais...tu crois que je dois d'abord devenir blanche ? »

¹⁴²Poète sociale. <http://plus.lesoir.be/39527/article/2016-05-09/gioia-kayaga-poete-sociale>

« Une petite fille de cinq ans pose une question sincère à sa mère, elle est née en Belgique. Nous sommes en 2016. J'écoute cette phrase...mon cœur balance entre la rage et la peine ; Combien ont rêvé en cachette de transformer leur épiderme ? Je pense à ma mère métis, entre-deux, sans valeur ni repère : entre ceux qui se déguisent et ceux qui se font discrets. Je pense à mon grand-père, à mon mari et mes enfants à naître, Rien n'a changé, quoi qu'il arrive, ils resteront des...nègres. [...] »

[cf annexe]

Face à ces situations, quel projet adopter pour préparer ces jeunes à ne pas souffrir autant ? Quoi faire pour qu'ils se sentent bien dans leur peau sans peur ou envie de se cacher ?

Quels mots utiliser pour montrer à une jeune fille qu'elle est en train de se faire du mal...

Quel est, enfin, le rôle de l'éducateur face à ces problèmes ?

De la difficulté de la posture de l'éducateur face au racisme et discrimination

Fort de mes expériences avec le public cible, il était temps pour moi de connaître l'avis de futurs éducateurs sur la question des discriminations et du racisme. Etaient-ils prêts à aborder ces thématiques ? Etaient-ils prêts à avoir une discussion qui, je l'espérais, changerait leurs représentations de l'« autre » et les aiderait à se désinhiber de leurs propres préjugés, car je le rappelle, nous avons tous des préjugés ?

Durant mes années d'études, j'avais pu rencontrer deux types d'éducateurs. D'un côté, ceux que je pourrais qualifier d'humanistes, car ils sont convaincus que nous sommes tous égaux. Cette perception est tout à fait légitime mais elle ne fonctionne qu'en théorie car, dans la pratique, nous ne sommes pas tous égaux -sinon, des concepts, comme celui de l'égalité de chances, n'existerait pas, puisqu'il sous-entend que nous ne partons pas tous avec les mêmes cartes. Pour ces éducateurs « humanistes », il n'était donc pas nécessaire d'aborder ce genre de questions.

De l'autre côté, des éducateurs qui ont eux-mêmes vécu des expériences discriminatoires. C'est lors d'une formation sur les violences policières et la nécessité de préparer les jeunes adolescents de groupes minoritaires à connaître leurs droits face à la police que j'ai pu apercevoir ce groupe. Entre témoignages personnels et dénonciation des injustices vécues par leurs jeunes, cette journée était pour eux une occasion de se former avant de pouvoir être celui qui allait former. Il m'a semblé que pour ces éducateurs, conscients de la fracture sociale ambiante entre leurs jeunes et la police, il était important d'aborder ces questions. Je qualifierai ces éducateurs d'« égalitaristes », puisque, tout en étant conscients qu'il existe des différences dans la société, ils réclament l'égalité de droits pour tous. Le fait d'appartenir à un groupe vulnérable, susceptible d'être traité différemment en raison d'un critère protégé conditionnerait-il l'intérêt des éducateurs pour ce sujet ? Cela créerait-il une forme d'empathie pour ces jeunes mettant à mal notre objectivité ?

Outre la difficulté pratique liée au fait de devoir délivrer une formation à ces deux groupes d'éducateurs lors d'une même animation, se posait la question du temps. Comment, étant donné la dualité du public en présence, pourrais-je expliquer une matière aussi compliquée en 4 ou 6

heures ? Malgré ces inquiétudes, j'avancerais en m'appuyant sur les outils pédagogiques acquis dans ma formation d'animatrice interculturelle en Italie, avec pour maîtres-mots l'interaction et la participation du public présent. Il était également essentiel que les participants aient conscience qu'ils devaient pleinement jouer le jeu. Mais j'avais négligé que cela exigeait un travail préparatoire, à savoir l'éducation à la compréhension de la mécanique « raciste » et « discriminatoire », ses modes d'expression et d'expansion.

Malgré cela, je n'ai pu susciter l'intérêt pour cette thématique chez mes collègues, futurs éducateurs. Sans doute, je n'avais pas pu répondre à leurs attentes. N'étais-je pas encore prête à aborder la question avec des adultes ? Une chose est sûre : l'émotionnel et le sentimental ont pris le dessus sur mon professionnalisme de telle sorte que le message n'a pas été transmis de la façon adéquate. Est-ce le prix à payer pour mon choix d'une animation dynamique, basée sur le dialogue et les échanges ? Je ne voulais pas adopter la posture du « moi, je vous apporte la vérité », car l'objectif était de comprendre la vision des « autres » sur la question. Mais, je n'étais pas prête à entendre certaines choses.

De cet « échec », j'ai toutefois pu tirer des leçons.

- Parler de questions aussi sensibles que le racisme et les discriminations demande du temps, afin d'avoir le recul nécessaire à une objectivité professionnelle. Ce temps est nécessaire pour penser et panser les blessures.
- L'objectivité requiert une prise de distance. Or, j'ai commis l'erreur, dans la classe A1, de partir de mon cadre de référence pour les échanges : Partir de mon expérience de vie, en me présentant en tant que femme et noire avait-il faussé la discussion, avait-il crispé au lieu de briser la glace ? Certainement, il se peut que certains de mes collègues aient été gênés par cette approche car, pour eux, j'adoptai, de prime abord, la posture de personne victime de discrimination, ce qui, d'après eux, n'avait pas lieu d'intervenir dans le débat. Prise de court, je n'ai pu justifier et argumenter le choix de cette entrée en matière : je parlais de ma réalité au lieu d'écouter les autres. J'avais sûrement perdu toute objectivité à leurs yeux.

Du Problème à la solution: Afro Racines, un projet de changement.

Je savais déjà qu'aux États Unis, au Royaume-Uni et dans d'autres pays, la société abordait le thème de la représentativité positive de la diversité dans les écoles, dans les livres, le cinéma, etc. Je suis partie dans des librairies, dans des magasins de jouets, à la recherche de ce que me communiquaient les images des personnages non blancs. En ce qui concerne les livres, il n'y avait presque rien dans les grandes librairies. Les livres sur les noirs, par exemple, que j'avais trouvés, étaient rédigés par des écrivains qui avaient un regard occidental, colonial: l'enfant noir, dans la grande majorité des cas était représenté toujours en Afrique, nu, et ses amis n'étaient que des animaux de la jungle.

Qu'en est-il des enfants noirs qui vivent dans l'occident ? Ils ne voudront jamais s'identifier à l'enfant nu, apparemment pauvre car ceci ne correspond pas à sa réalité.

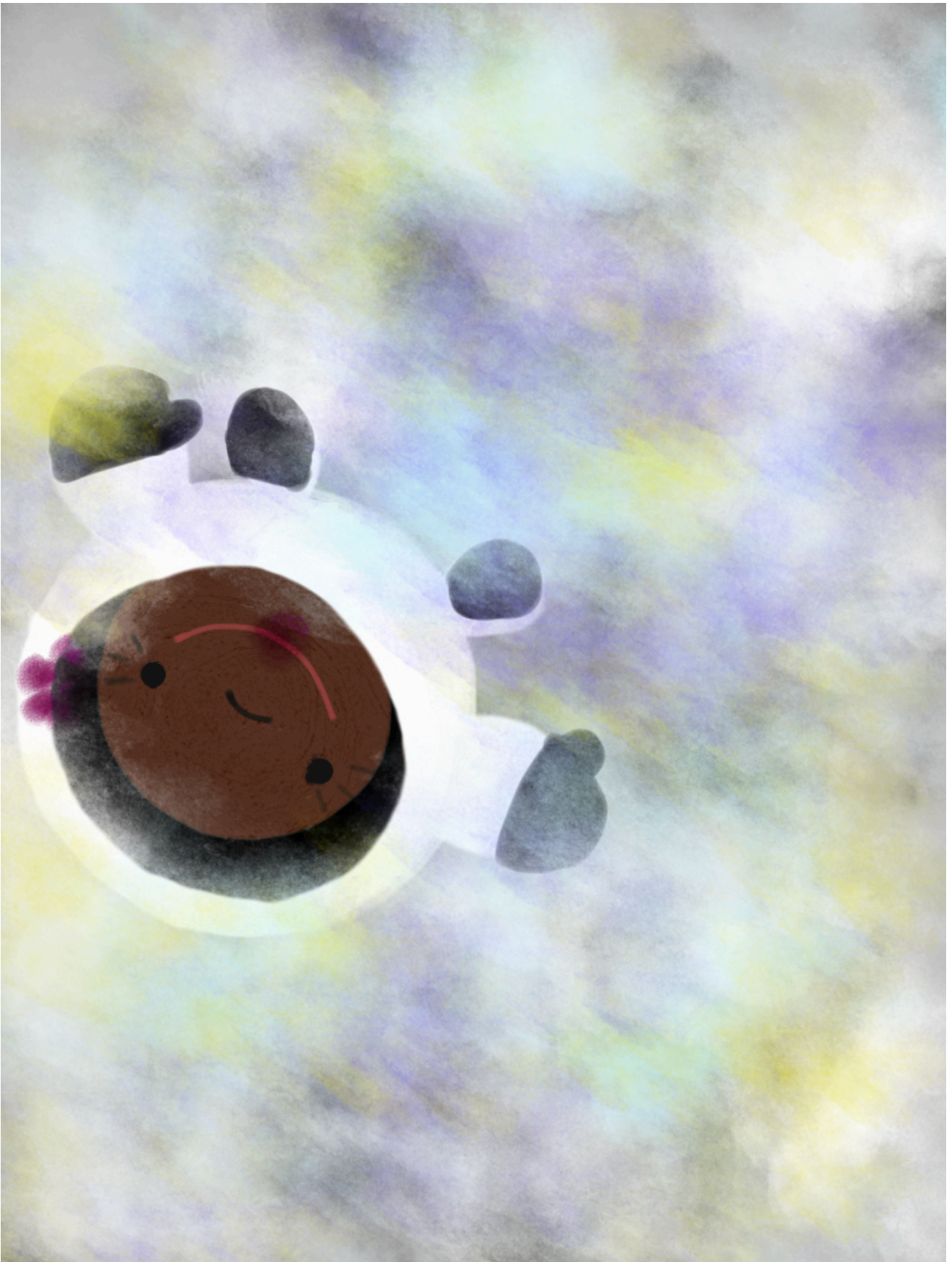
La représentativité peut être un bon outil pour travailler dans le combat contre le racisme, elle permet aux enfants et aux adolescents de connaître les différences ethniques qui les entourent et casser à la base les stéréotypes. La représentativité, permet aux enfants qui font partie des groupes minoritaires, de se construire positivement.

C'est à partir de ce constat que j'ai créé le projet Afro Racines. L'idée de départ est offrir des images qui correspondent à des situations où les enfants noirs peuvent se voir comme protagonistes : super héros et super héroïnes, princes et princesses, avec la peau foncée et les cheveux crépus.

J'ai commencé par des tableaux mais l'idée c'est de lancer des jouets.

Afro Racines a commencé en 2014 dans les marchés africains : moi proposant mes tableaux et mon amie proposant des poupées noires. C'est dans ces espaces que je pouvais rencontrer autant de parents noirs que de parents blancs d'enfants métis qui me félicitaient pour le travail. C'est dans ces espaces que j'ai eu des échanges intéressants mais surtout c'est dans ces espaces que j'ai entendu dire : "Oh regarde, elle me ressemble !"

Mes tableaux ont eu du succès, auprès de tout le monde : blancs, noirs, enfants, personnes âgées. C'est par le biais de ces tableaux que je communique mon monde idéal.



CONCLUSION

Aborder la question des discriminations et du racisme n'est pas chose aisée. Elle l'est encore moins lorsqu'il s'agit d'interroger ses conséquences sur des futurs adultes, en devenir.

Le racisme et les discriminations ont toujours existé. Ils ont pris des formes et des traits différents à travers l'histoire [esclavage, colonialisme, génocide, dont la shoah, etc.]. Pour comprendre de quoi on parle, il faudrait partir à la découverte de ce que recouvrent ces notions, et, *a contrario*, de ce qui n'est pas du racisme ou de la discrimination. Ainsi, dans un premier chapitre, les stéréotypes, ces « *images dans nos têtes [...] par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus*¹⁴³ », et préjugés, « *dimension évaluative, souvent négative, à l'égard de types de personnes ou de groupes, en fonction de sa propre appartenance sociale*¹⁴⁴ » peuvent nous conduire à adopter une attitude d'exclusion envers « l'autre » que l'on juge. C'est à partir de ce moment qu'intervient la discrimination, lorsque ces deux mécanismes naturels, inhérents à tous les êtres humains, sont utilisés pour écarter l'autre parce que cet « autre » est différent.

Cette différence de traitement, cette inégalité de comportement envers autrui, intervient comme une rupture dans la société entre ses membres. A partir de mon vécu, toujours grâce à la théorie, j'ai tenté d'analyser les formes que peuvent prendre les discriminations mais également ses lieux de manifestation. En tant que rupture dans la société, la discrimination intervient dans tous les domaines où des sujets entrent en relation, notamment l'école. Les discriminations subies dans le domaine scolaire impacteront de manière non négligeable l'avenir de ces jeunes. De cette discrimination, ils apprennent que non seulement cette injustice peut être le fait d'individus mais également le fait d'un système. Retrouver confiance en eux est donc primordial pour les aider à se reconstruire et penser à leur projet d'avenir. La conjonction des causes externes, socio-économiques, et internes, présentés certains critères de différenciations, chez les jeunes issus de l'immigration, peut conduire à un certain défaitisme chez ces jeunes. Il devient donc urgent de travailler avec ces jeunes et pour ces jeunes.

Un regard vers ceux qui subissent cette exclusion a démontré que ceux-ci développent des symptômes comme les troubles du sommeil, l'irritabilité, le repli sur soi, l'anxiété, la colère, la dépression ou le stress. Ce focus a également mis en lumière que ces personnes développent des mécanismes de protection de l'« estime de soi » afin de s'assurer un bien-être physique et psychique. Nombre d'études ont démontré que ces attitudes sont bien les conséquences réelles de la discrimination. Le phénomène d'intériorisation utilisé en psychologie sociale vient en appui du constat que celles et ceux qui ont subi de la discrimination en raison de stéréotypes et de préjugés négatifs doutent continuellement de leurs aptitudes et ne savent pas comment saisir les opportunités qui s'offrent à eux.

Cette compréhension a conduit à un questionnement sur le rôle de l'éducateur, ce professionnel de l'aide à autrui, à qui la société a donné mandat, pour intervenir là où il y a souffrance, afin « *de créer et/ou de maintenir des liens entre et avec ceux qui se retrouvent en difficulté, en voie de désappropriation de leur existence individuelle et sociale* ».

L'approche empirique informelle a démontré que s'approprier la pédagogie antiraciste n'est pas

¹⁴³ Walter Lippmann, « Public opinion », 1922 <http://wps.pearsoncustom.com/wps/media/objects/2429/2487430/pdfs/lippmann.pdf>

¹⁴⁴ Gustavo -Nicolas. Fischer, Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Paris, DUNOD, 1987, p.104.

aisé. La complexité du sujet requiert d'éviter tout discours moralisateur et nécessite un espace où le dialogue est co-construit et non imposé. La complexité tient également au fait que ces fractures sont, le plus souvent, dues par les premiers concernés. Ce qui rend encore plus difficile l'appréhension du phénomène, et par conséquent la mise en place des conditions nécessaires au changement. Le professionnel doit mettre de côté ses propres préjugés et stéréotypes pour que le changement d'opinion puisse s'opérer de manière efficace et efficiente. Cette approche permettra de ne pas distraire l'attention du public du véritable problème qu'est la discrimination.

Eduardo Galeano disait : « La première condition pour changer la réalité est la connaître »

Ajouté cela je m'appuie sur la citation de Paulo Freire : « Ce n'est pas à l'éducation de transformer le monde. L'éducation transforme les gens, les gens transforment le monde ».

REMERCIEMENTS

*A mes ancêtres qui ont lutté afin que je sois ici;
A ma mère, son sacrifice n'a pas été vain ;
A mon mari Thiago, le meilleur camarade de voyage,
merci pour ta patience, tes sacrifices, pour ton amour et ton soutien;
A madame Pierret pour avoir contribué à l'amélioration de mes compétences.
Merci pour les échanges, pour les opportunités
et pour m'avoir donné la possibilité d'être moi même. Merci.
A Madame Coyette pour avoir allumé plusieurs ampoules dans ma tête.
Merci de m'avoir inspirée;
A Nicha, plus qu'une amie, ma confidente, ma sœur de lutte.
Merci d'avoir réussi à interpréter mes profondes inquiétudes.
Sans toi, ce travail ne pouvait exister. Merci
A mes amis de hier, qui ont longtemps attendu ce moment
et n'ont jamais arrêté de croire en moi, ;
A mes amis d'aujourd'hui, que j'ai rencontré dans cette trajectoire
et ont également contribué pour la réussite de cet objectif ;
A Monsieur Robert Claude, Merci pour le livre qui m'a ouvert un monde ;
Enfin, à tous les enfants et adolescents à la recherche d'une image positive de soi
qui puisse garantir leur dignité !*

ANNEXES :

Interview :

Ahmed

Age : **20 ans**

origine : **marocaine**

As-tu vécu des discriminations à l'école ou quelque autre endroit, public ou privé?

Si oui, pourrais-tu le raconter ?

« Oui, suite aux attentats de mars 2016, j'ai été confronté à des commentaires racistes dans les transports en commun »

Pourquoi as-tu choisi faire ton stage au Mrax ?

« Parce que j'ai toujours porté un certain intérêt pour la lutte contre le racisme et j'ai toujours voulu porter secours aux personnes victimes de discriminations. »

As-tu appris quelque chose ?

« Oui, j'ai pu réaliser la réalité du terrain. Ce stage m'a apporté beaucoup juridiquement et surtout humainement. »

Comment vois-tu la jeunesse issue de l'immigration en Belgique ?

« Je trouve que parfois, elle n'est pas représentative de leurs cultures et de leurs origines. »

Penses-tu que la Belgique est un pays raciste?

« Je n'irais pas jusque-là, je pense qu'il y a des problèmes mais je trouve qu'on a tout même d'être dans un pays relativement ouvert à plusieurs cultures. »

Que voudrais-tu, proposer aux écoles, ou des autres espaces culturelles, afin de promouvoir, valoriser, la diversité, le multiculturalisme et l'interculturalité?

Je pense qu'il faudrait informer les étudiants des problèmes actuelles pour qu'ils puissent se rendre du danger que cela pourrait engendrer par la suite si ils ne réagissent pas

Carlos

Age **27 ans**

origine **vietnamo-bolivien**

As- tu vécu des discriminations à l'école ou quelque autre endroit, public ou privé?

Si oui, pourrais- tu le raconter ?

« On m'a souvent discriminé à cause de mes yeux bridés, cela se produisait à l'école mais le plus souvent c'était dans mon quartier lorsque j'habitais Saint Josse. La communauté arabe prenait plaisir à me discriminer et à provoquer des bagarres 3 contre 10. Mais tout ça prenait place avant que j'atteigne l'âge de 17 ans. Le pire c'est que j'allais à l'école à Halle. Que les autres élèves flamands étaient des skinhead, mais que jamais je me suis senti discriminé chez eux. »

Pourquoi as-tu choisi faire ton stage au Mrax ?

« Je suis pour l'égalité entre les hommes... et aussi pour la suppression du mot 'race' dans la pensée des hommes. Car c'est la une belle bêtise que de croire qu'il y a des races différentes dans le genre humain... »

As-tu appris quelque chose ?

« Oui, le procédé juridique qui est à disposition de chaque victime de discrimination. Les peines encourues par l'agresseur en termes pénal et surtout que la bataille sera dure. »

Comment vois-tu la jeunesse issue de l'immigration en Belgique ?

« Il y a deux types de jeunes issus de l'immigration. En grande majorité les deux seront issus de familles modestes, si pas très modestes. On ne s'exile pas dans un autre pays si on vit bien dans celui d'où on vient. Et donc ces jeunes vont se diviser en 2 groupes principalement. Ceux qui seront éduqués et qui choisiront la voie des études pour avoir une vie meilleure et honorer leurs parents et leurs sacrifices. Et ceux dont les parents ne savent pas éduquer leur progéniture ou ne peuvent pas du fait de la séparation ou du surplus de travail. Les deux types de jeunes chercheront à pallier le manque en biens économiques qu'ils n'ont pas eu pendant leur enfance, surtout chez les hommes. Et donc en conclusion, pour répondre à la question, je vois les jeunes qui ont réussi et je vois ceux qui ont échoué et qui sont à la dérive. C'est comme ça que je vois les jeunes de l'immigration... et ce qui est triste c'est qu'il y en a plus d'une certaine catégorie et c'est eux que l'Etat montre du doigt, stigmatise et utilise comme bouc émissaire. »

Penses-tu que la Belgique est un pays raciste?

« Oui et non... ce serait devenir bête comme un raciste que d'amalgamer tout un pays. Il y a du bon partout, du mauvais partout. »

Que voudrais- tu, proposer aux écoles, ou aux autres espaces culturels, afin de promouvoir, valoriser, la diversité, le multiculturalisme et l'interculturalité?

« Les gens ont peur de ce qu'ils ne connaissent pas. Quand ils ont peur ils se sentent menacés et se mettent sur la défensive. Il faudrait que la découverte de la culture d'autrui soit partie intégrante du cursus scolaire. Il faut éliminer cette ignorance de l'autre qui provoque tant de peur et tant de conflit. »

Marie

Age 26 ans

Origine Congolaise

As-tu vécu des discriminations à l'école ou quelque autre endroit, public ou privé?

Si oui, pourrais-tu le raconter ?

« Effectivement, j'ai vécu la discrimination dans le domaine des études, lorsque j'effectuais des études de droit. Lors d'un examen oral, j'ai constaté que la prof notait les étudiant(es) selon son bon vouloir et surtout parce qu'ils représentaient bien les Belges du pays.

La seconde, est une discrimination pour la location d'un logement. La scène s'est passée de la manière suivante, je recherchais un petit studio à Bruxelles. Un jour, j'appelle un propriétaire qui accepte de me recevoir et se montre d'accord pour louer son petit appartement. Or, une fois sur place, l'homme s'étonne de voir une jeune femme noire et me dit qu'il s'agit d'une erreur. Je lui réponds que non, en lui donnant des détails de notre conversation. Dès lors, il est gêné et laisse sa femme me faire la visite des lieux. Cela s'est fait très rapidement malgré que je rentrais dans les conditions d'avoir des fiches de paye. L'entretien s'est terminé par un « on vous rappellera mademoiselle ». Depuis ce jour, j'attends toujours !

Je suis arrivée en Belgique à l'âge de 2 ans, ce qui veut dire que j'ai passé toute ma scolarité en Belgique. Ce qui fait que, lorsque je m'exprime je n'ai aucun accent. C'est la raison pour laquelle, le propriétaire m'avais pris pour une Belge (blanche) »

Pourquoi as-tu choisi faire ton stage au Mrax ?

J'ai choisi d'effectuer mon stage au sein du Mrax, parce que leurs missions m'ont semblé nobles. Bien entendu, les expériences de racisme m'ont beaucoup aidé mais également parce que les thématiques comme la lutte contre le racisme, le droit des immigrés, la politique et l'histoire sont des choses qui m'ont énormément intéressée durant mon adolescence.

As-tu appris quelque chose ?

« Oui bien entendu, j'ai eu la chance de faire deux ans de stage au sein de cette association. Et ma manière de voir les choses et la société a totalement changé.

J'ai beaucoup appris sur le non-droit des étrangers, des magouilles du gouvernement pour faire taire certaine chose, également sur les dessous cachés de la ville de Bruxelles, comme les mauvaises conditions de vie des étrangers et surtout les enfants sans-papiers.

Si je dois faire une liste de tous ce que j'ai appris, je ferai beaucoup de pages lol.

Et comme j'ai l'habitude de dire, le passage au Mrax, te change en te montrant tes limites. On sort toujours du Mrax différemment ! »

Comment vois-tu la jeunesse issue de l'immigration en Belgique ?

Avant je la voyais totalement irresponsable et égocentrique par rapport à ses racines. Mais depuis près de 5 ans et après mon passage au Mrax, j'ai rencontré des jeunes très engagés et revendiquant leurs origines.

Je vais prendre le cas de ma communauté, étant congolaise, je constate qu'une partie des jeunes fréquentant les universités et autres, mettent en avant leur culture et se battent pour des combats propre à leur histoire. Comme le sabotage de l'hommage de la ville de Bruxelles au roi Léopold II. Ce même roi qui a tué et coupé la main à des millions de Congolais(es) durant la colonisation. Lorsque j'ai vu que l'hommage avait été annulé suite aux manifestations des jeunes belges d'origine congolais(es)...

Penses-tu que la Belgique est un pays raciste ?

« Lorsque j'observe d'autres grandes nations, comme les USA, la France, l'Italie ou encore l'Angleterre, qui nomment des ministres noirs, arabes, asiatiques, latinos, etc. dans leurs gouvernements. Et que je les compare à la Belgique, je réponds par l'affirmation. Ce pays ne place que des Belges d'origines et des néerlandophones dans des métiers important du service public.

Ce pays a colonisé la République Démocratique du Congo, or je n'ai jamais vu un seul Congolais au sein du gouvernement ou même un secrétaire d'Etat. »

Que voudrai- tu, proposer aux écoles, ou autres espaces culturels, afin de promouvoir, valoriser, la diversité, le multiculturalisme et l'interculturalité?

« Je ne pense pas que les écoles doivent organiser des événements comme la semaine d'action contre le racisme, comme celle organisée par le Mrax (...) comme je l'ai mentionné précédemment, l'exemple doit venir des politiques. La solution doit venir du macro (politique) pour arriver au micro (écoles, jeunesse). »

Annexe 2

La poesie de Gioia Kayaga

« Maman, moi quand je serai grande, je veux être institutrice maternelle mais... tu crois que je dois d'abord devenir blanche ? »

Une petite fille de cinq ans pose une question sincère à sa mère, elle est née en Belgique. Nous sommes en 2016. J'écoute cette phrase... mon cœur balance entre la rage et la peine ; Combien ont rêvé en cachette de transformer leur épiderme ? Je pense à ma mère métis, entre-deux, sans valeur ni repère ; entre ceux qui se déguisent et ceux qui se font discrets. Je pense à mon grand-père, à mon mari et mes enfants à naître, Rien n'a changé, quoi qu'il arrive, ils resteront des... nègres.

Ici pas de Malcom X ni de Black Panther, oublie d'être fier, pas de poing en l'air. Ici tu retournes ta haine contre tes propres frères ; tu acceptes les règles ou bien tu la fermes.

« Maman, moi quand je serai grande, je veux être institutrice maternelle mais... tu crois que je dois d'abord devenir blanche ? » Une petite fille de cinq ans pose une question sincère à sa mère, elle est née en Belgique. Nous sommes en 2016. Je repense à cette phrase et cette fois mon cœur saigne

Petite, à seulement cinq ans, tu sais déjà. Tu sais que pour bâtir ton avenir, ta couleur sera un obstacle ; bientôt tu apprendras que cet obstacle est infranchissable. Sa couleur, on ne la choisit pas, on la subit ; sa peau on ne la change pas : on la garde, et à vie. Peut-être que tu finiras par te haïr à coup de crème pour te blanchir, et de cheveux qu'on défrise, tire, tisse, abîme jusqu'à la racine, Pourtant, tu ne ressembleras jamais aux actrices ni aux filles des magazines.

Ici, la mémoire est aussi courte que les idées, et le souvenir plus bref que l'été. Ici pas de place pour l'Histoire... mais des stations pour les colons, pas de Place Lumumba, des statues pour les monstres et des noms de rue qui nous font honte.

Petite, à seulement cinq ans, tu sais déjà. Tu sais qu'il existe des métiers pour les blancs et d'autres pour les noirs ; bientôt tu apprendras que tes amis musulmans sont dans la même barque. Petite tu pourras t'acharner, étudier, ramper, grimper les échelons pas à pas... il y aura toujours quelqu'un pour te regarder comme un macaque, quelqu'un pour te lancer que tu ferais mieux de retourner dans ton arbre, de retourner dans ton pays ou d'aller bouffer une banane ; Petite, ça arrivera, tôt ou tard et tu ne t'y attendras pas.

Petite, à seulement cinq ans tu sais déjà, tu sais déjà que tu voudrais transmettre, enseigner aux enfants, bientôt tu apprendras que la seule histoire à leur apprendre est blanche, une histoire

blanche, sans place pour vos rois, vos guerres et vos souffrances ; sans place pour les esclaves, les femmes violées, les tirailleurs : l'histoire du peuple noir, il te faudra l'apprendre ailleurs ; pas à l'école, pas en classe, dehors, tu remontras sa trace, cette histoire n'est pas au programme, elle s'arrache.

Ici ils disent « c'est le passé » pour éviter d'en parler, pour éviter de regarder la vérité en face et surtout de changer. Ici tu dois t'effacer. Les remarques qui blessent ? Les accepter, t'as de la chance d'être là, apprends à remercier, chez toi c'est la merde, alors... t'as qu'à y retourner.

Petite, à seulement cinq ans tu sais déjà tu sais déjà que tu vis dans un pays où tous n'ont pas les mêmes chances, un diplôme venu d'Afrique, ça efface toutes les compétences, tu verras le sourire de ceux qui te pensent moins intelligente, tu sentiras le mépris de ceux qui te trouvent moins attirante. Peut-être iras-tu jusqu'à blesser ceux qui te ressemblent, peut-être que tu les critiqueras pour te sentir différente, peut-être ne poseras-tu jamais les pieds sur ton propre continent, peut-être tu n'auras jamais la force d'essayer jamais de comprendre...

« Maman, moi quand je serai grande, je veux être institutrice maternelle mais... tu crois que je dois d'abord devenir blanche ? » Une petite fille de cinq ans pose une question sincère à sa mère, elle est née en Belgique. Nous sommes en 2016. Petite, je ferai tout ce que je peux pour que ça change, je vais écrire, crier, lire et parler toute ma vie durant, Je le ferai pour moi et pour mes grand-parents, je le ferai pour toi et mes futurs enfants, « apprends à être fière petite », cette phrase te vient d'une blanche. Une blanche qui ne reniera pas ses racines et qui fait pousser ses branches. Viens petite, ensemble, on va grandir jusqu'à devenir géantes. »¹⁴⁵

¹⁴⁵<http://mabiki.net/articles/112?locale=fr>



LETICIA STANCHI PEREIRA DOS SANTOS

Née au Brésil le 29 Août 1978, Leticia a grandi en Italie, avant de s'installer en Belgique en 2011.

Animatrice inter-culturelle, diplômée en Sciences de l'Education et bientôt en Sciences et Techniques du Jeu, elle est aussi une artiste talentueuse dans la confection d'articles de "Toy design" qu'elle expose à Paris et à Bruxelles

En tant que fondatrice de la marque **Afro Racines**, elle mène de nombreux projets sur la représentation positive et la culture des enfants noirs dans les écoles et associations sur les thématiques liées au racisme, à l'immigration et à l'histoire de l'esclavage.